

L'Etoile du Nord

Un des plus forts tirages des journaux hebdomadaires de la province de Québec.
(Fondée en l'année 1884).

NOUVEAU CHOIX DE COUPONS,
Fili, 0.9 le rouleau, \$1.00 la doz.
DU NOUVEAU A CHAQUE
SEMAINE.
2ème étage,
édifice Georges Desroches,
en haut du magasin de
J. CLAUDE BARRETTE

41ème ANNEE, No. 37.

JOLIETTE, JEUDI, 12 MARS 1925.

LE NUMERO: 2 SOUS

UNE CONFERENCE PRATIQUE DU DIRECTEUR DU "DEVOIR"

Au couronnement des lauréats de l'action intellectuelle qui eut lieu à Montréal le 19 février, M. Henri Bourassa a été invité à faire une conférence tout à fait pratique. Les leçons qui s'en détachent seront d'une précieuse utilité pour nombre de nos jeunes écrivains qui, dans leur envolée vers l'idéal, écrivent beaucoup, donne libre cours à une imagination féconde, visant plus souvent à la forme qu'au fond, aux fleurs littéraires qu'à la substance d'un ouvrage.

Le directeur du "Devoir" était le conférencier tout à fait compétent pour exhorter à un travail plus efficace, la jeunesse canadienne-française. Le savant conférencier a tiré bon parti des profondes études qu'il a faites des hommes et des choses et il a brillamment marqué la distinction à faire entre la littérature de célèbres écrivains, au siècle des lumières de la France et depuis, même de plusieurs de nos écrivains canadiens français. et la littérature actuelle. Il en est des ouvrages littéraires, des livres bien écrits, comme des grandes œuvres accomplies, ils resteront et passeront aux postérités, comme sont restés et resteront les œuvres et les écrits des grands écrivains de tous les temps.

Au couronnement des lauréats de l'action intellectuelle, concours organisé par la brillante association catholique de la jeunesse canadienne, l'occasion ne pouvait être plus favorable à un célèbre conférencier, pour donner libre cours à ses appréciations, à ses sages conseils et avec ses vastes connaissances acquises par sa profonde observation des hommes célèbres de tous les temps et de tous les peuples, indiquer aux écrivains de notre époque, la voie à suivre, après l'avoir connue et parcourue lui-même.

M. Bourassa s'est acquitté de sa tâche en véritable maître de son sujet, avec son abondance de réflexions, de suggestions et d'avis qui sont autant de mise en garde contre les écueils sur lesquels vont souvent se heurter et choir nombre de nos jeunes intellectuels non suffisamment avertis. De notre temps, l'idéalisme est un de ces écueils et ceux qui en sont affectés, tendent de plus à s'éloigner des réalités, à concentrer les efforts de leur imagination à dorer la forme de leurs écrits, aspirer à tout, au risque de rester dans le vague et l'irréalisable, sans parler du danger constant du matérialisme du septicisme que côtoient ces écrivains.

La conférence du directeur du "Devoir" porte, en effet, sur l'importance qu'il y a pour tout écrivain de bien se convaincre du devoir qui s'impose à tous les ouvriers de l'action intellectuelle, ce devoir est de s'inspirer d'un véritable patriotisme qui consiste à concentrer nos efforts communs, pour le plus grand bien de la patrie et les intérêts sacrés de l'Eglise. L'obligation a ce devoir comprend toutes les classes d'écrivains qu'une vocation spéciale destine à activer et perfectionner l'action intellectuelle dans le monde, et y arriveront ceux qui auront fait une étude approfondie des moeurs et des aspirations de la société actuelle, de la survivance française dans notre province et de sa noble mission que la divine Providence semble en attendre à l'avenir, enfin de la glorieuse histoire de cette colonie française devenue un peuple jouissant d'un gouvernement autonome. C'est aussi en se rendant compte des luttes que nos pères, premiers pionniers du Canada, ont eu à livrer pour nous léguer ce précieux héritage, et de celles qui nous restent encore à soutenir, à nous, canadiens français, pour le conserver, avec tous ses droits et ses privilèges, — que notre génération actuelle produira des écrivains accomplis qui sauront traiter tous les sujets importants concernant notre race, notre histoire, notre langue et notre foi, et dont les ouvrages littéraires resteront.

Le directeur du "Devoir" reconnaît que dans notre province, en particulier, il existe une phalange de belles intelligences aux brillantes aptitudes, c'est ce qui explique son zèle à vouloir les maintenir dans la voie la plus sûre et la plus propice à servir les intérêts de l'Eglise et de la patrie. Il a versé souvent dans ces considérations et il est à désirer qu'il y revienne encore pour le plus grand bien de la jeunesse canadienne française et en particulier de cette brillante association qu'est l'A. C. J. C.

Le R. P. Lalonde, S. J., qui a présidé au couronnement des lauréats de l'action intellectuelle, a fait une brève et spirituelle allocution, après la conférence de M. Bourassa. Tout en déclarant ne pas oser apprécier cette conférence de crainte de

Chez nous et autour de nous

ACCIDENT

M. Désiré Héty, cultivateur dans le Grand Rang de Ste-Mélanie a été victime d'un terrible accident hier vers 8 heures. M. Héty était à scier du bois au moyen d'une scie ronde munie par un engin à gazoline, lorsque cette scie en mouvement tomba sur lui et lui infligea de terribles blessures à la joue droite. Il eut une partie de la mâchoire brisée ainsi que des dents.

On fit mander en toute hâte les Drs Giroux de Ste-Ambroise et Pictet, de Joliette, qui lui prodiguèrent les soins que requérait son état. Aux dernières nouvelles, le blessé prend du mieux.

LA PROHIBITION A STE-MELANIE

Mercredi, le 11 mars, les contribuables de Ste-Mélanie ont voté sur le règlement établissant la prohibition dans cette paroisse. 156 personnes ont voté. Sur ce nombre, 114 ont voté pour la prohibition et 12 ont voté contre.

NAISSANCE

Dimanche, le 8 mars, fut baptisé à l'église St-Pierre, par M. l'abbé Jos. Dupont, Joseph, Hector, Origène Desroches, enfant de M. et Mme Amédée Desroches née Marie-Louise Brousseau.

Parrain et marraine : M. Roland et Mme Marie-Berthe Desroches, frère et sœur de l'enfant.

L'enfant était tenu sur les fonts baptismaux par Mlle Irène Desroches, sœur de l'enfant.

EXPOSITION DES MODES !

Melles G. et C. Bonin invitent cordialement les Dames et les Demoiselles à visiter leur Salon de Modes, Jeudi, le 19 mars et les jours suivants. Vous y trouverez de très jolis modèles à des prix raisonnables. Chapeaux \$1.50 en montent.

Melles G. et C. BONIN, JOLIETTE, En haut de chez Boulard Frères.

POUR LE 26 MARS

Jeudi soir, le 26 mars, à 8.30 heures, une soirée dramatique et musicale aura lieu à la Salle du Marché. Elle est organisée par les Tertulaires de la paroisse St-Pierre au profit de leur église et sera sous la haute présidence de Sa Grandeur Mgr Forbes.

Une tragédie en deux actes intitulée : "Madelaine" ou "l'Orpheline des Pyrénées" ainsi qu'une comédie en deux actes intitulée : "La Vieille des Noces", sont au programme. Il y aura également musique par l'orchestre St-Pierre.

LES RETRAITES

La retraite des dames et des demoiselles pour la cathédrale a eu lieu la semaine dernière. Vendredi, il s'est distribué 2300 communions et dimanche, jour de la clôture de la retraite, 2920 communions.

Cette semaine, a lieu la retraite des hommes et des jeunes gens. Les Rvds Pères Faure et Laberge, oblats, en sont les prédicateurs.

La semaine prochaine, ces mêmes prédicateurs prêcheront une retraite pour les paroissiens de St-Pierre.

SERVANTE DEMANDEE

Une servante trouvant un bon chez-soi avec bon salaire en s'adressant à M. Max Scheffer, au magasin Lazare Steinberg, Place Lavallière.

OBJET PERDU

Ces jours derniers a été perdue à partir du numéro 140 Notre-Dame jusqu'au bureau de poste, une montre-bracelet en V. Veuillez s'il vous plaît la rapporter au No 140 rue Notre-Dame, ou à nos bureaux.

REMERCIEMENTS

M. et Mme L.-P. Bertrand, de Joliette, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de leur fille bien-aimée Georgette.

Aux assises criminelles de Montréal

L'hon. juge Wilson fit une judicieuse remarque en renvoyant une motion d'un avocat demandant l'expédition d'un millionnaire d'être juré, sous la raison que ce juré était coté au-dessus de l'évaluation réglementaire et ne devait servir que comme grand juré. Le juge rejeta la demande en disant que ce sont des gens riches qu'il faut pour juger des causes de vol, parce que ce sont eux qui sont les plus exposés à se faire voler, et que les pauvres ont besoin de leur temps, plus que les millionnaires pour faire vivre leurs familles. Le savant magistrat déclara espérer une loi qui forcera tout citoyen pauvre ou millionnaire à faire son devoir. Quand cette loi sera-elle adoptée ? Il y a pourtant longtemps que ce mal déplorable se fait sentir.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

Conduisant le deuil : le Rv. P. Hector Leprohon, son frère, M. Emile Prévost, son beau frère, Dr J. Leprohon, M. H. Leprohon, Rv. Arthur Derome, ses oncles ; MM. Arthur Richard, Philippe Leprohon, Théophile, Thomas Derome, Louis Richard, ses cousins, et un grand nombre d'autres de la famille.

De nombreuses offrandes de messes et de témoignage de sympathies ont été transmises à la famille.

R. I. P.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

Le Base-Ball à Joliette cet été

La saison du base-ball cet été s'ouvrira dans les derniers jours de mai. Le club "Joliette Ind" est maintenant organisé et tous les amateurs de ce beau sport seront sûrs d'être témoins de jours sensationnels. MM. W.-A. Lachapelle et J.-Alf. Tessier déploient une grande activité pour assurer le plein succès de leur organisation, et certes, avec le support des sportsmen, la réussite de leurs projets sera complète.

Le club de base-ball "Joliette Ind" est composé comme suit : Président honoraire : M. le Maire J.-E. Ladouceur ; Vice-Président honoraire : M. Jean-J. Denis, M. P. ; Président : M. Joseph Dufresne, M. P. P. ; Gérant conjoint et Secrétaire-Trésorier : M. W.-A. Lachapelle ; Gérant : M. J.-Alfred Tessier.

Le club est formé et les joueurs qui en font partie sont recrutés à Joliette. Il est à espérer que le "Joliette Ind" recevra beaucoup d'encouragement de l'ouverture de la saison.

Le Croquet à Joliette

Samedi, le 21 février a été tenue une assemblée des membres du Club De Lavallière chez M. Jos. Villeneuve, boulanger.

Il y eut d'abord élections des officiers pour la saison 1925.

Le résultat est le suivant : M. Jos. Villeneuve, président ; M. Arvin Grenier, vice-président ; M. Hector Beaudry, capitaine ; M. Antonio Jubinville, sous-capitaine ; M. Georges Chaput, secrétaire.

Après ces élections qui furent recontrées l'approbation de tous, il y eut discours, chant, musique et parties de cartes et on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

Tous se laissèrent gaiement emportant un joyeux souvenir de cette réunion d'amis.

Etaient présents : MM. Hector Beaudry, propriétaire du Club, Jos. Villeneuve, Arvin Grenier, Antonio Jubinville, Eugène Bourgeois, Jacques St-Georges, Armand St-Georges, Welle Rivest, Albert Lavallière, Élie Venne, Paul Perreault, Napoléon Paquette, Joseph Paquette, Horimidas Jollette, Swibert Charbonneau, Georges Chaput et Arthur Bourdon.

Pour informations au sujet de ce club, on est prié de s'adresser à M. Hector Beaudry, propriétaire du club, Joliette, Qué.

St-Jacques

Le 25 février, la mort inflexible dans son oeuvre a ravi à l'affection de sa mère, de ses frères et sœurs et de ses autres parents Rachel Leroux, enfant de Mme Vve Horace Leroux, née Juliette Dugas, de la concession du Ruisseau St-Georges, décédée après quatre jours de maladie, le 25 février, à l'âge de 7 ans et 22 jours, après avoir reçu le suprême secours de la sainte Eglise.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de St-Jacques, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Les porteurs étaient les frères de la défunte, Fernand, Jean-Paul, Olivier et Maurice Beaudoin, son cousin.

Suivaient aussi le corps, sa mère, Mme Vve Horace Leroux, Adélaïde Leroux, sa sœur, Joseph Dugas, son grand père, Eugénie Dugas, sa tante, Joseph, Louis et Rodrigue Dugas et Emery Beaudoin, ses oncles, etc.

Le service fut chanté par M. A. Houle, vicar de St-Jacques, et après la cérémonie funèbre, la dépouille mortelle de la jeune défunte fut déposée dans le charnier.

Nos sincères sympathies à Mme Horace Leroux et à la famille Dugas.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

AU CONSEIL MUNICIPAL

A la séance du conseil de ville tenue hier soir, le 11 mars, étaient présents M. le procureur Louis Desroches et MM. les échevins Barrette, Grenier, Marion, Fontaine, Arcand et Bellerose.

M. Joseph Zaïen se présente devant le conseil et demande la permission de louer un restaurant non licencié voisin de sa salle de pool ainsi que le renouvellement de sa licence pour 1925-26. Ces deux demandes sont référées à la semaine prochaine.

Lecture est donnée d'une lettre de la ville de Chicoutimi informant le conseil que une taxe de \$25.00 est chargée aux compagnies d'assurances-fer transigeant des affaires.

M. Gagnon, auditeur de la cité, écrit au conseil l'informant qu'il ne peut envoyer son rapport pour la séance du 11 mars à cause de certains travaux supplémentaires qu'il a dû accomplir.

Un télégramme de la Dominion Electric Heating Company est lu au conseil qu'à cause de certains engagements antérieurs, elle ne peut venir rencontrer le conseil au sujet des avantages que ce dernier serait disposé à lui accorder pour l'établissement d'une manufacture et qu'elle communiquera de nouveau sous quinze jours.

Le Bureau d'Administration de l'Hôtel Ste-Justine, de Montréal, écrit au conseil qu'à cause de la signature de la formule ayant rapport à l'hospitalisation de Gabriel Héty du 11 octobre au 22 novembre 1924. Reste sur la table.

M. Leduc fait rapport que la petite pompe pour les puits artésiens a été réparée chez M. Alp. Paquin et prêt à être installée de nouveau. D'après M. Paquin, elle ne peut durer longtemps. Avant de la faire réparer, il a communiqué avec M. Lippé et il en est venu à la décision de la faire réparer quand même. Cependant, il soumet qu'il serait prudent de faire une nouvelle pompe à être installée de nouveau. Le conseil décide de faire installer l'ancienne pompe réparée aussitôt que les nouvelles fondations en ciment seront terminées.

Sont ensuite lues les soumissions des différents peintres de Joliette au sujet des travaux de peinture à être exécutés dans le logement de M. Eugène Laforest, surintendant du département de l'aqueduc. Ces soumissions sont les suivantes : Théophile Liard : \$150.00 ; Thomas Lemay : \$98.00 ; Lothaire Delorme : \$98.00 ; Guyon : \$100.00 ; Wilfrid Chevrette : \$260.00 ; Hervé Blanchard : \$195.00 ; et Alfred Lévesque : \$210.00. Il est résolu sur proposition de M. l'échevin Bellerose secondé par M. l'échevin Arcand, que la soumission de M. Thomas Lemay, étant la plus basse, soit acceptée par le conseil. Les travaux devant être faits sous la surveillance du président de l'aqueduc et qu'il y ait entente avec ce même président au sujet de certains travaux additionnels à faire exécuter.

M. Elzéar Coiteux, tailleur, demande au conseil 3 centins du R. W. pour l'électricité qu'il emploie soit pour la lumière, le repassage ou la force motrice. Référé à plus tard.

BERTHIER

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de M. Berthier, le 5 mars, après une maladie soufferte avec résignation et munie de tous les sacrements à l'âge de 77 ans et 5 mois. Le défunt laisse pour déplorer sa perte son épouse et 7 enfants, dont 3 filles : Mlle Marie, Mlle Marie-Paule et Mlle Marie-Cécile, et un fils, M. René Berthier (Rose Délima), Mme Orla Richard (Eva), Mme Oscar Ferland, (Albina) et Mme Vinteur Héneault, (Alphonse).

Les porteurs étaient MM. Damase Gervais et Ephrem Lavallée, ses beaux-frères, Oscar Ferland et Vinteur Héneault, ses gendres, Vincent Lavallée, son petit fils et Joseph Bellemeur, son neveu.

Suivaient le cortège son fils Alphonse et ses petits-fils Léonce, Léo et Armase et un grand nombre de parents et d'amis.

De nombreux tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spirituels, lettres et messages de sympathies ont été envoyés à la famille.

St-Thomas

Le 11 mars dernier est décédée à St-Thomas de Joliette, Mme Vve Médard Goyet, née Mélina Chartier, à l'âge d'environ 80 ans.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

A son dernier repos

Samedi dernier ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, les funérailles de Mlle Rachel Leprohon, fille de feu Charles B. H. Leprohon, seigneur de Lavallière et magistrat, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rv. P. Hector Leprohon, C. S. V., frère de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Chagnon, assisté de diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses furent dits, aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte.

Les porteurs étaient MM. J. B. Fontaine, J. M. Léveillé, Alfred Boucher, J. A. Landreville, J. A. Lachapelle, Albert Joly.

Chez nous et autour de nous

A LA CATHEDRALE

L'installation comme chanoines de MM. les abbés J.-A. Fauz, curé de St-Gabriel et Moïse Clermont, curé de St-Pierre, aura lieu à la cathédrale, mardi, le 17 mars, à 8.30 heures a. m.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Leprohon remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par bouquets spirituels, tributs floraux, offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles de Mlle Rachel Leprohon.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

M. l'abbé Peter Heffernan, diocèse de Montréal, décédé le 9 mars courant, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

Emile Lachapelle, ch., Evêché de Joliette, 10 mars, 1925.

EN CONVALESCENCE

Le Dr Marion qui nous a quittés pour l'hôtel Dieu, Montréal, il y a quelque temps, a subi une opération avec beaucoup de succès. Ses nombreux amis apprendront avec plaisir son heureuse convalescence.

NOUVEAU MAGASIN

M. J.-A. Langevin a ouvert cette semaine un magasin de coupons au numéro 52 Mansseau. Le public est invité à se rendre à ce magasin où trouvera un grand choix de marchandises à des prix très raisonnables.

EXPOSITION DES MODES DU PRINTEMPS

Mesdames et Mesdemoiselles, je suis heureuse de vous informer que mon Exposition des Modes du Printemps aura lieu le 16, 17 et 18 mars et je vous invite bien cordialement à venir à mon Salon pour vous rendre compte des dernières créations dans les chapeaux.

Mon assortiment sera plus considérable cette année qu'auparavant et mes prix seront à la portée de toutes les bourses.

J'ai un bon choix de pailles à 5, 10 et 15 cts ainsi que des fleurs bien variées à bon marché.

Vous serez très appréciée et vous donnera l'occasion de vous mettre au courant du chic et de l'élegance.

Mme Denis FOREST, St-Jacques, C. Montcalm.

NAISSANCE A ST-LIGUORI

M. et Mme Alfred Ratelle, de St-Liguori, ont le plaisir de faire part à leurs parents et à amis de la naissance d'un fils né le 26 février et baptisé le 28 sous les noms de Joseph, Aldéric, Lévis, Gilles. Parrain et marraine M.

... LE FOYER DE NOS LECTRICES ...

L'AVENIR

Les champs auront des fleurs rieuses, Même quand nous serons défunts.

Le monde aura des vierges pures, Aux yeux rêveurs, au front rosé :

Les bois auront de verts défilés, Des chants de source ou de pinsons :

Quand vous charmeriez la planète, Vierges, nids, fleurs de l'avenir,

Pourtant, mes yeux pleurent, candides, Pour vous que je ne dois point voir,

O Rose du futur été, Car le Penseur ardent et blême Vit, en un jour, l'éternité.

J'entends votre joyeux vacarme, Oiseaux et lyres de demain, Et je dois vivre en une larme

JEAN RAMEAU.

LE BONHEUR

Un jour j'ai pensé qu'il fallait croire au bonheur et ce soir-là, j'ai vu en songe des jours lumineux qui sans trêve, éclairaient ma vie.

"Quand on est jeune, l'avenir est à nous. On se fait un idéal et pour le poursuivre on se crée un chemin tapissé de mousse, de verdure, bordé de roses odorantes, de fleurettes parfumées — il semble là, que droit devant nous — c'est le bonheur qui nous attend — et l'on va — sur la grande route de la vie, la joie au cœur, le rire aux lèvres, poursuivant son rêve.

Mais au tournant de la route, la pente est rapide. De fleurs ? — plus ! De verdure ? moins ! De mousse ? Pas du tout ! Des petites roches se multiplient sur le chemin et l'on va un peu lassé sur la grande route de la vie, le cœur bien moins gai, les lèvres moins souriantes.

Et puis, tout à coup là, c'est le vide, c'est le gouffre. — Le bonheur se cachait-il ? Lasse de poursuivre son rêve, chancelante, péniblement on avance encore un peu — on tend la main croyant le saisir, puis, tout s'écroule, tout, la main se referme sur un rien ; le bonheur qu'on croyait atteindre n'est qu'une illusion — et finalement les regrets de toute une vie — sinon de quelques années. Et souvent l'on est à peine dans la vingtaine ! — Oh ! la vie !

Un jour j'ai pensé qu'il fallait croire au bonheur — et puis longtemps — longtemps j'ai attendu et puis quand il est venu me frôler tout près, tout près j'ai voulu qu'il fut mien, il n'était déjà plus.

Il ne faut pas croire au bonheur que nous promet la vie sous des couleurs trop vives. Il ne faut pas croire au bonheur parce qu'un jour on l'autre on est déçu de s'être trompé. Et puis l'on souffre, on souffre tant ! — Le bonheur ? Ce n'est qu'un vain mot. — Cherchez-le dans le réel, dans le terre à terre de la vie, vous ne le trouverez pas.

Je ne crois plus au bonheur. Pour avoir voulu en faire mon idéal j'ai trop souffert ; si, aujourd'hui il ne me reste qu'un cœur brisé, incapable de ressentir la moindre joie, si je suis aujourd'hui une fille qui se rit de la vie, de l'amour, de l'imprévu c'est d'avoir trop mis de confiance en ce bonheur à venir !

Toutefois, je ne veux pas briser dans l'âme de ceux qui ont foi en cet idéal, je ne veux pas briser, je ne veux pas détruire leur optimisme et leur foi. Je leur dirai à eux de croire au bonheur pourvu qu'ils sachent le façonner. Mais je dirai

POUR LA JOIE D'UNE BONNE SANTE

Une femme du Manitoba remercie le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Crandall, Man.—"Lorsque j'étais fille et travaillais chez moi, j'avais des douleurs affreuses, presque insupportables, et j'étais irrégulière. Cela me tenait si fatiguée, que je n'avais ni force ni ambition de partager les plaisirs de mes amies. Il me semblait que la vie ne valait pas la peine d'être vécue. Les journaux parlaient tant du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, puis ayant une amie qui en avait pris et m'en parlait, j'en achetai. Elle en avait pris, chaque mois je devenais plus forte, et enfin, je ne souffrais plus chaque mois. Il a fait cesser mes douleurs et m'a soulagée d'autres façons. Ensuite, à la naissance de mes bébés, les premiers trois mois, j'étais épuisée et souffrante. J'ai pris le Composé Végétal régulièrement, et il a fait de moi une autre femme capable de travailler, et m'a soulagée dans mon accouchement. Je suis l'épouse d'un agriculteur à la tête d'une grosse ferme, et trois bébés. J'ai parlé de votre remède à plusieurs femmes. La semaine dernière une amie de l'est m'a écrit, son bébé était né 15 jours avant le mien. Elle ne se sentait pas bien, avait bien mal au dos, et elle va prendre le remède que j'ai pris. Vous pouvez utiliser ma lettre, et j'en serai que d'autres en profiteront."—M^{me} Jos. H. Kidd, casier 56, Crandall, Manitoba.

aussi : "Ne vous faites pas un idéal trop grand de ce qui pourrait être votre vie et votre ciel terrestre. Aimez la vie pour ce qu'elle a de beau, de généreux, de grand, de méritant. Votre foi au bonheur vous sera d'être la fleur délicieuse qui embaume le parterre de notre existence, si triste, souvent, et si rarement lumineuse. Envoi de "Amie du Rêve".

LA REVUE MODERNE

EDITION DE MARS

LA REVUE MODERNE, édition de mars, paraîtra bientôt à tous les étalages de nos libraires et marchands de journaux, et nous offrirons une délicieuse gravure intitulée "Aux petits des oiseaux". C'est une toute mignonne fillette qui donne la pâture à sa petite sœur, et avec des airs maternels qui ravissent vraiment, et causent une délicieuse émotion.

Le sommaire de la Revue Moderne de mars, nous apportera tout d'abord un article de "Madeline", récrit de sa traversée à bord du Rochambeau, en route pour la France,

ou rien n'est réellement récrit, mais où tout est en nuance à la manière de — De belles illustrations ajoutent encore à l'intérêt de cet article. Dans les "Notes et Echos" de Luc Aubry, nous relevons la note concernant l'article du Docteur Albert LeSage sur l'appui que le gouvernement provincial doit à l'Université de Montréal, ainsi qu'une entrevue de "Madeline" avec un journaliste français. Dans un écrit très substantiel, et d'une facture impeccable, M. Robert LeBidols nous cause de deux livres écrits récemment sur le Canada par deux Français, et il souligne que nous n'avons plus à nous plaindre "d'être oubliés" par nos frères de France. En effet, depuis quelques années, notamment depuis Marie Chapdelaine, toute une série de livres de valeur fort intéressante, mais d'un respect toujours sympathique, nous ont été consacrés par nos amis de France. Le Tourisme du Canada il y a cent ans, par M. G. Guérand-Holent, nous apporte des détails curieux sur notre locomotion d'autan, et que la plupart d'entre-nous

Etre compté pour rien !

Oh ! combien amère semble cette parole être compté pour rien ! combien elle paraît dure au cœur qui a tant besoin d'affection ! Et cependant, combien elle pourrait donner toute la douceur. Etre compté pour rien, c'est-à-dire être mis au rebut, comme une chose dont on a nul besoin, qui n'a aucun office à remplir parce qu'elle ne peut servir à rien ou qu'elle a cessé de nous plaire.

Etre compté pour rien, c'est être méprisé, humilié, moqué, tandis que les autres sont admirés, loués en tout et pour tout.

Etre compté pour rien, c'est être méprisé, humilié, moqué, tandis que les autres sont admirés, loués en tout et pour tout.

Etre compté pour rien, c'est pa-

Les mouches de moutarde faites à la maison sont les meilleures

Contre rhumes, maux de gorge, malaises et douleurs

La nouveauté peut offrir des charmes en certains cas, mais le cas de maladie ne semble pas de ceux-là. Ce n'est pas quand une personne souffre qu'il est à propos d'expérimenter divers onguents que l'on proclame tout aussi bons que la mouche de moutarde. Personne, dans le monde entier, ne doute que la moutarde donne un saveur plus fine, plus subtile aux viandes, aux salades composées, aux sauces et autres plats. Et cette même moutarde sèche que vous achetez dans la boîte rouge et jaune est celle aussi qui fait les meilleures mouches. Dans les cas de rhumes, de maux de gorge, etc., ce ne semble pas de saine économie ménagère d'acheter une préparation spéciale faite d'huile de moutarde et que l'on ne peut employer que comme médicament, alors que la moutarde sèche que la plupart des femmes gardent dans leur cuisine est en même temps la meilleure pour toutes fins médicinales.

cachés de cette mer orangeuse qui est la vie.

O : réverie importune, dis-moi donc pourquoi faut-il que tout s'attriste ainsi en ce beau soir ? Pourquoi l'étoile d'hier ne brille-t-elle pas aujourd'hui avec le même éclat. Pourquoi donc mon âme est-elle obscure et mon front volé d'ombre ? N'est-ce pas le sentiment de ma solitude morale qui me fait exprimer cette tristesse vague et indéfinie de mon cœur ? Je songe à ces choses qui s'en vont pour ne plus revenir. Je songe aux heures enfantines quand nos yeux ne voyaient que le bleu du ciel ; je songe à ces heures d'amour que sonne Cupidon, heures troublantes d'espoir. Je songe aussi à ces heures grises des aîeules, pour qui tinte l'agonie à la chute des ans.

LA DISCORDE DES MONTRES

Plusieurs amis étaient invités à un banquet. L'un d'eux se fit attendre au-delà de l'heure convenue.

—Quelle est votre excuse ? lui demanda-t-on. Il tira sa montre, la leur montra et dit : —Ne voyez-vous pas que j'arrive à temps ? Il est juste deux heures.

—Quelle erreur ! répondirent les autres : votre montre retarde de plus de trois quarts d'heure.

—Mais, chers amis, s'écria l'attendarde, que puis-je faire de mieux que de vous donner une preuve ? Voici ma montre.

Le lecteur pensera que cet hidalgo était comme bien des gens, qui commettent une absurdité, et s'en excusent avec la première autorité venue.

Comme il continuait à se défendre, tous les assistants tirèrent leur montre pour lui faire voir son erreur.

On vit alors que l'une indiquait les trois quarts, l'autre la demie ; l'une 2 h. 26, celle-ci quatorze minutes de plus, celle-là dix de moins ; on n'en put trouver deux qui fussent d'accord.

Tout n'était plus que doute et discussion. Heureusement, le maître de la maison avait un chronomètre, réglé sur une méridienne exacte, et trouva qu'il était 3 h. 25, ce qui lui fit à la discussion.

Il conclut en disant : Caballeros, si vous pensez qu'il suffit de citer contre la vérité des autorités ou des opinions, vous en trouverez pour tout sujet ; mais si nombreuses qu'elles soient, il n'y en aura toujours qu'une seule qui exprimera la vérité.

D'où sont venues les punaises ?

Il existe deux espèces de punaises des lits, que les savants désignent en latin par les noms de Cimex lectularius et de Cimex hemipterus ; or, toutes deux sont cosmopolites. Comment ont-elles pu se répandre par le monde tout entier, sans l'aide de nos aîeux, qui chez elles sont indimentaires. La réponse est facile : c'est évidemment par le moyen de l'homme dont elles sont le parasite. Mais on peut préciser davantage. Le Cosmos, en effet, nous rapporte, à ce sujet, la réponse qu'un spécialiste en hémiptères, le Dr Horwath, directeur du musée de Budapest, d'après lui, la punaise des lits, Cimex lectularius, est originaire de la région du bassin de la Méditerranée ; l'autre punaise des lits, Cimex hemipterus, est propre aux régions tropicales de l'Afrique et de l'Asie, d'où elle a été transportée aux Antilles et au Brésil.

Mais ces petites bêtes ont-elles toujours été parasites de l'homme ? C'est une question qu'on a posée fréquemment. Le Dr Horwath, dans une communication présentée au Congrès de zoologie de Monaco, en 1912, est d'avis que l'homme a pris ces têtes des chauves-souris. En effet, ces deux espèces se trouvent aussi quelquefois dans les colonies de ces animaux, avec d'autres espèces, par exemple, le Cimex pipistrelli, qui leur sont propres jusqu'à présent. Il est vraiment très probable que ces petites bêtes, se trouvant en compagnie de l'homme dans les cavernes et dans les maisons habitées par les chauves-souris, se soient accommodées aisément à une vie plus sédentaire, renonçant de bon gré aux aventures aériennes de leurs hôtes primitifs en échange d'un repas plus abondant et plus sûr. Actuellement, d'après le même auteur, on connaît 20 espèces de la famille des Cimicidés, représentées dans toutes les régions zoographiques du globe. L'Europe en possède

CRUAUTÉS INNOCENTES

Comme le papillon qu'un fol enfant caresse Notre amour souffre par nos jalouses tendresses :

La phalène dorée aux ailes de satin Tombe un jour sous la main de quelque ardent mutin.

Et c'est un vrai délire ! une indicible joie De capter ce "bijou" fait d'un or qui rougeoie.

L'enfant l'aime, en raffole !! son affection Est lourde infiniment au pauvre papillon.

Bientôt l'aile éclatante a perdu sa richesse, Brisée, elle palpite une longue détresse !

Et l'espègle innocent, pleure, déçu de voir Si tristement languir un si riant espoir.

Ainsi mon bel amour aux délicates ailes Souffre par moi, qui suis innocemment cruelle.

JOVETTE.

SOIGNEZ VOS DENTS. Nombre de Maladies sont Dûes à des Dents Cariées. Ne Craignez Pas FAITES ENLEVER VOS DENTS ET NERFS DENTAIRE. Ponts, Dentiers, Couronnes, Etc., Etc. SANS DOULEUR. Ouvert tous les soirs. Dr J.-Ed Gervais, 35 Rue Manseau, Joliette, Qué.

ignoraient. Voilà encore un Français qui fait des recherches sur le Canada, et lui consacre du travail. Le Courrier de Madeline viendra satisfaire un grand nombre de correspondants anxieux d'avoir leur réponse, ainsi que celui de Claude Ceyla, dont l'intéressante graphologie est toujours si fort appréciée. Des choses féminines, les leçons de travaux féminins de Madame Venant, une jolie nouvelle canadienne d'Antonin Proulx, compléteront cet ensemble harmonieux. Un délicat roman de Colette Yver, roman qui appartient essentiellement à la vie moderne et prouve le bien que les femmes peuvent y accomplir dans tous les domaines, et la "Hutte d'Acéjoux" de Germaine Accemant, complètent ce bel ensemble littéraire.

A vendre la semaine prochaine, dans tous les dépôts, au prix modique de vingt-cinq sous.

A bas les armes !

Allons donc mes petites amies, quelle idée avez-vous de déclarer ainsi la guerre aux gentils carabins ? Franchement, je ne suis pas de votre opinion, car je n'approuve pas du tout certaines femmes d'aujourd'hui qui s'occupent de politique, de médecine.

Laissons à l'homme la place supérieure que Dieu lui a confiée. Certes, une femme doit avoir une certaine instruction car il y a beaucoup de choses qu'elle doit savoir surtout de nos jours, mais n'essayons pas de dépasser les bornes ; l'intelligence de l'homme est de beaucoup plus supérieure à la nôtre, donc à eux d'être des génies.

A nous, notre mission est de semer le plus de bonheur possible autour de nous. Notre place est au foyer ; ne la désertons pas et si nous voulons être de bonnes mères de famille n'allons pas mettre le nez dans les affaires du dehors qui ne nous regardent pas.

Donc à bas les armes ; finie la guerre.

Venez bien vite signer le "traité" de paix que "tous" je crois attendent de vous. MARIE-PAULE.

AVIS A NOS ABONNES. Tous nos abonnés faisant remise de leur abonnement par lettre sont priés de nous faire parvenir le montant dû au moyen d'un mandat postal.

7, l'Afrique 6, l'Asie 5, l'Australie 2 et l'Amérique 7. Les trois-quarts des espèces connues appartiennent à la faune de l'ancien Monde et un quart seulement à celle du Nouveau.

Billet Court

A J.-M.

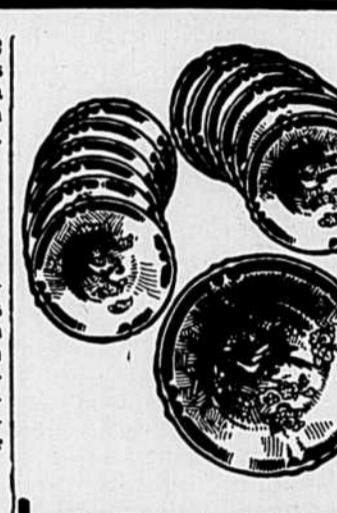
Dieu met toujours à côté des épreuves les plus cruelles un rayon de soleil, peut-être est-il pâle en comparaison des ténèbres de la douleur, mais enfin chacun à son heure doit traverser le jardin de l'agonie. Puissiez-vous bientôt ressusciter à la joie.

C'est le vœu de "Amie du Rêve".

UNE CURIOSITE SCIENTIFIQUE

Le professeur C. Boys, savant très célèbre d'Angleterre, est à faire redes expériences pour déterminer la température des joues d'une jeune fille qui rougit. Il prétend que la plus grande difficulté de l'expérience est de faire rougir la jeune fille.

Gardons notre argent à Joliette en achetant dans nos magasins.



GRATIS MAGNIFIQUE SERVICE EN PORCELAINE

Richement Décoré 13 MORCEAUX (valeurs \$4.50) Donnés GRATUITS avec le Thé et le Café MIKADO Vert, Noir ou Japon Demandez-le à votre fournisseur. GLOBE TEA CO. 309 rue Notre-Dame ouest. Phone Main 5086, MONTREAL.

Elles étaient malades ; Elles manquaient de forces ; Elles sont très bien maintenant parce qu'elles ont pris les PILULES ROUGES

PILULES ROUGES Pour les Femmes Pâles et Faibles



Mme WILFRID MAURICE, 11, rue St-Pierre, Lévis, P. Q.

"J'étais si faible que lorsque je marchais un peu vivement j'avais des battements de cœur et la respiration me manquait. Les forces ne me revenaient pas malgré beaucoup de soins. Enfin, une parente me conseilla les Pilules Rouges ; après en avoir pris quelques boîtes, je me portais beaucoup mieux, l'ouvrage me fatiguait moins et j'étais moins oppressée. C'est donc grâce à ce remède si j'ai bonne santé aujourd'hui". Mme Wilfrid Maurice, 11, rue St-Pierre, Lévis, P. Q.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remède et sont sans contredit le remède le meilleur marché. N'acceptez jamais de substitution ; voyez à ce qu'on vous donne les véritables Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Si vous ne pouvez vous le procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Paul, Montréal.

Tout le Monde Vient de Partout Profiter des Plus Grandes Occasions d'Economies de l'Année chez Dupuis Frères. 1868 LUNDI 16 MARS et les Jours suivants 1925 57ème ANNIVERSAIRE Venez à Montréal à nos Frais. Afin que tous puissent bénéficier des grandes économies offertes par la plus grande vente de l'année dans la plus grande ville du Canada, nous vous invitons à venir en même temps que célébrer avec nous ce 57ème anniversaire à faire un voyage à nos frais dans la métropole. Vous économiserez sur vos achats beaucoup plus que le prix de votre passage, mais nous vous rembourserons quand même vos frais de chemin de fer, aller et retour.

Painkiller EN HIVER. LE MEILLEUR REMÈDE POUR LES ENGELURES ENTORSES MIEURTRISSURES MAUX DE GORGE. LE PETIT DAVOY PARALLÈLE EST LE GÉNÉRAL APPROUVÉ.

The Unique en son Genre

Le thé Vert

"SALADA"

est fait d'un mélange de jeunes feuilles odorantes et mis en paquets hermétiquement clos qui en conservent sa saveur intacte. Plus délicieux que n'importe quel thé Japon ou Gunpowder. Demandez aujourd'hui même le Thé Vert "SALADA." H6407

POUR RIRE

A la gare de Dieppe

Une dame anglaise d'âge mûr, se dispose à monter dans un wagon de première classe, avec un toutou dans ses bras, lorsqu'un employé l'arrête :
—Madame ! Madame ! vous ne pouvez pas garder votre chien avec vous.
—Aôh ! pourquoi ! Je voulais...
—Les chiens paient à part et sont mis dans un compartiment spécial.
—Pâ lé mienne.
—Le vôtre comme les autres, il n'y a pas d'exception.
—Je le mettais dans mon sac de "souit" !
—Non, Madame : laissez votre chien ou payez.
—Je ne payais pâ. Je laissais le chien.
—Comme vous voudrez.
L'Anglaise tend le chien à l'employé qui le prend avec précaution et le rend avec empressement.

Au Bal

Lucien. — Connaissez-vous monsieur Donat ?
Irene. — Si je le connais ? je vous crois ! Nous avons failli nous marier tous les deux. Je lui ai été présentée à 10 heures 30, nous nous sommes fiancés à 11 heures, et nous avons rompu nos fiançailles à minuit.
Du Berger à la Bergère
—Vilain garçonnet, dit la dame à un jeune garçon juché sur un arbre et qui vient d'enlever un nid ; avez-vous songé à la douleur de la mère lorsqu'elle ne retrouvera plus ses œufs ?
—La mère ne dira rien, madame elle est morte.
—Comment le savez-vous ?
—Parce que je la reconnais ; elle est empalée sur votre chapeau !
Rasé pour l'amour de Dieu
Il y a pas mal d'années de cela, un pauvre curé, qui donnait tout aux pauvres et n'avait jamais un sou pour lui, entra un jour chez un barbier et demanda s'il voulait bien le raser pour l'amour de Dieu.
—Oui, dit le barbier d'un ton rogue ; mettez-vous là, ce sera bientôt fait.
Puis il le frotte avec de l'eau froide, sans lui donner ni savon ni savonnette, ni linge et commença à le raser avec un rasoir qui n'avait pas le fil.
Pendant que le pauvre curé subissait ce martyre, sans se plaindre, un chat qu'on corrigait dans l'arrière boutique poussait des cris affreux. Le barbier, déjà de mauvaise hu-

meur de travailler gratis, s'impatienta d'entendre un si grand bruit.
—Que diable ! cria-t-il, que fait-on à ce chat ?
Le prêtre élevant alors la voix :
—C'est peut-être, monsieur, lui dit-il, un pauvre chat à qui l'on fait la barbe pour l'amour de Dieu.
Cette plaisanterie dérida le barbier, qui tout en riant, prit son meilleur rasoir et sa plus fine savonnette et acheva de lui faire la barbe comme il l'eût faite à sa plus riche pratique.

Un Télégramme

Un marchand de bestiaux recevait, l'autre jour, la dépêche suivante :
"Demain, tous les cochons en gare ; moi aussi, mais ne puis arriver que par train suivant, train de voyageurs ne prenant aucun animal. Si vous avez besoin d'un boeuf, pensez à moi".

Anekdote sur Gounod

Un jeune vicair de Paris assistait à une audition du Conservatoire. Survint le grand compositeur Gounod qui trouve toutes les places occupées. Le jeune abbé se lève :
—Maitre, prenez ma place.
—Ne n'en ferai rien.
—Prenez-la à cause de votre âge.
—Non, Monsieur l'abbé, vous êtes plus âgé que moi. Comme ministre de l'Eglise, vous avez 1900 ans. Gardez votre place.

Mot d'enfant

Monsieur le curé prépare Georges à sa première communion. Il lui explique que, d'après le précepte de l'Evangile, il vaut mieux donner que recevoir.
—C'est ce que Papa dit tous les jours, monsieur le curé.
—C'est très bien, mon enfant. Et que fait votre père ?
—Il est boxeur.

Récréation

Placez un chapeau sur la table et priez quelqu'un de la société de mettre une pièce d'argent sous ce chapeau. Après quelques mois inopérables, accompagnés de gestes propres aux prestidigitateurs. Cela fait, vous montrez à la société une pièce équivalente à celle placée sous le chapeau et que vous avez eu soin de vous procurer d'avance, en disant que c'est la pièce qui était sous le chapeau. Sans aucun doute, quelqu'un de la société lèvera le chapeau pour s'assurer que la pièce d'argent a réellement disparu. Vous profitez de cette occasion pour saisir promptement la pièce, et de cette façon vous l'aurez prise sans avoir touché au chapeau.

"Fleur de Chou"

L'inventeur Edison avait tant d'amis qui fumaient ses meilleurs cigares de Havane que son secrétaire résolut de réduire cette dépense. Il fit fabriquer en quantité des cigares dont l'intérieur était fait de feuilles de chou et l'enveloppe, de gros papier brun. Il les mit partout, dans les laboratoires de l'inventeur. Edison trouva le projet merveilleux. Pendant un temps, il put fumer lui-même ses Havanes. Un jour qu'il revenait d'un long voyage, il chercha, pour son laboratoire, des cigares "Fleur de Chou". Il n'y en avait plus. "C'est curieux", dit son cigarière, je vous ai envoyé une boîte de cent avant votre départ". Edison appela son secrétaire. "J'ai bien mis une boîte dans votre malle, avant le départ. Je ne savais pas au juste ce que c'était", dit le secrétaire. — "Je comprends, alors dit Edison. "Je les ai tous fumés moi-même, en Californie, ces m... cigares".

Ignorance

Grosbrin est le plus ignorant des hommes. Il entre chez un libraire :
—Je désirerais un ouvrage convenable, quelque chose d'un peu historique.
—Voulez-vous les "Derniers jours de Pompéi" ?
—De quoi est-il mort ?
—D'une éruption, je crois.

La T. S. F.

La tante — Peux-tu m'expliquer ce que c'est que la télégraphie sans-fil ?
Le neveu — C'est très simple, ma tante. Supposons que vous ayez un chien très long qui irait de Montréal à Québec. Il aurait la queue à Montréal et la tête à Québec. Vous mettez votre pied sur la queue à Montréal et le chien jappe à Québec. Vous comprenez ? Eh bien, la télégraphie sans-fil c'est exactement la même chose, mais sans chien.

Cri du coeur

N... le dentiste bien connu, va se remarier. En apprenant cette nouvelle, l'ancienne belle-mère s'écrie furieuse :
—Il se remarie ! Ah ! le misérable ! il ne méritait pas de perdre sa femme !

Le Dinde aux Enfers

Le chef du rayon des classiques dans une grande librairie de Montréal a reçu l'autre jour la commande suivante :
"Monsieur, je voudrais voir un exemplaire du Dinde aux enfers."
No Smoking
Un français de passage à New-York se rend à un concert avec sa femme. Il aperçoit dans le vestibule de la salle une pancarte : "No smoking."
—Tu vois, soupire-t-il avec soulagement, comme j'avais raison de ne pas mettre mon smoking.

Mots Enfants

Elisabeth, sept ans, regardait d'un air profondément dégoûté son petit verre d'huile de foie de morue.
Sa maman lui dit :
—Vite, ma chérie, fais un bon sacrifice, c'est Carême.
D'un air radieux, Elisabeth répliqua :
—Bien oui, c'est Carême, alors c'est sûrement défendu d'en boire, car c'est bien gras !

Bonne Méthode

Comment avez-vous fait pour visiter Paris en deux jours ?
L'Américain. — Voilà comment : ma fille a visité les monuments et les musées, ma femme les magasins et moi les music-hall et les cafés.

La Première Foi

Un mourant se désolait de sa fin prochaine.
—Allons, du courage, disaient autour de lui après tout, c'est le sort commun, et l'on meurt qu'une fois.
—Eh bien, répliqua le mourant, si l'on mourait dix ou douze fois, je me moquerais bien de la première.

Fordinia

"Vous n'entendez plus "coigner mon Ford, maintenant".
"Comment avez-vous réussi à faire ça ?"
"J'ai desserré un des coussinets du moteur".

Libre-Echange

Le barbier (sur le point de passer le blaireau) — Voulez-vous fermer votre bouche, monsieur ?
Le client (harassé) — Volontiers — et vous ?

Gardons notre argent à Joliette en achetant dans nos magasins.

Pour la famille ouvrière française

Un grand nombre de chefs d'industrie, en France, sont d'accord pour reconnaître que l'alcoolisme est plutôt en régression dans les milieux ouvriers.
L'un d'eux nous disait récemment :
L'ivrogne est, de plus en plus, une exception dans mon usine. Il fait tâche dans le personnel ouvrier que l'employe. On le montre presque du doigt. Même la coutume déplorable qui consistait pour certains ouvriers, à "faire le lundi", c'est-à-dire à se reposer toute une journée de la bruyerie du dimanche, est de moins en moins pratiquée. La plupart des ouvriers travaillent le lundi comme les autres jours. On ne voit même plus beaucoup, ajoutait mon interlocuteur, — ce qu'on voyait tant autrefois, — d'ouvriers arriver à l'atelier, une bouteille de vin en poche, afin de se "rafraîchir" pendant le travail. Je ne dirai pas que cette habitude a complètement disparu, mais elle n'est plus à la mode ; elle est même, comme l'on dit, mal "portée".
Certes, concluait ce chef d'industrie, il ne faudrait pas donner une portée trop générale à ces observations. On peut affirmer, en tout cas, qu'il se manifeste, dans les milieux ouvriers, un progrès assez marqué dans le sens anti-alcoolique.

A quelles causes, interrogé, nous convint-il selon vous, d'attribuer cette heureuse évolution ? La loi qui limite à huit heures la durée de la journée de travail est certainement l'une de ces causes, me fut-il répondu, et, pour étrange que cela puisse paraître, la crise des logements depuis la guerre est une autre ; au reste, ces deux causes sont étroitement liées.
Cela demandait quelques explications. Je les sollicitais de mon aimable interlocuteur.
—La rarefaction des logements a obligé, me dit-il, un grand nombre d'ouvriers à se réfugier, avec leur famille, dans la banlieue : chaque matin, de tous les points de cette banlieue, des trains bondés d'ouvriers qui se canalisent de nouveau, le soir, vers les différentes usines. Habitant maintenant de petits pavillons entrecroisés d'un jardin, dont on peut certes contester bien souvent, hélas ! l'esthétique, mais qui, du point de vue de l'hygiène, représentent un incontestable progrès sur tant de logements encore insuffisamment aérés et éclairés des faubourgs — beaucoup d'ouvriers ont plus de plaisir et plus de hâte à retrouver leur foyer, la journée de travail terminée. Et comme la limitation de celle-ci leur permet, soit le soir en rentrant au logis, d'améliorer leur modeste installation et de cultiver leur jardin, ils éprouvent moins la tentation d'aller s'enfermer pendant de longues heures, dans un cabaret et s'abrutir, dans une atmosphère viciée, en consommant des liquides plus ou moins frelatés.
On ne dira jamais assez combien la lutte contre le taudis, l'amélioration du logement ouvrier, une sage protection du travailleur sont les conditions nécessaires du progrès moral et familial de la classe ouvrière. Aussi ne peut-on que se féliciter de voir des coliques frelatés, ce qui se préoccupe d'apporter à ces problèmes une solution pratique, soit qu'avec la Confédération française des travailleurs chrétiens, ils soutiennent les justes réformes sociales susceptibles de rendre moins pénible la situation de l'ouvrier à l'usine soit qu'avec les diverses sociétés catholiques d'habitations à bon marché ou visant à améliorer le logement ouvrier, ils s'efforcent de donner à chaque famille le coin de terre et le foyer qui lui inculqueront le goût d'une vie plus saine, plus normale, et même petit à petit — pourquoi pas ? — plus chrétienne.

mière assemblée aient élu un syndicat pour administrer les biens du débiteur.
Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Joliette, Qué., le seizième jour de mars 1928 à 10.30 heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel Palais de Justice, Joliette, Qué.
Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.
Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant l'assemblée.
Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, nous distribuerons le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont nous aurons alors reçu avis.
Daté à Montréal, ce 6ème jour de mars, 1928.
PAQUET & BONNIER,
Gardiens,
120 St-Jacques, Montréal.

Province de Québec, District de Joliette, AVIS DE VENTE

In re
LOTHAIRE LANDRY,
Cédant autorisé, No. 18.
Dans l'affaire de Lothaire Landry, beurrier de St-Alphonse, comté de Joliette, Cédant autorisé.
Avis est par les présentes donné que le mercredi, le premier jour du mois d'avril prochain, 1928, à dix heures de l'avant-midi à la porte de l'Eglise paroissiale de St-Alphonse, sera vendu par encan public l'immeuble suivant, cédé par le failli en cette cause, savoir :
Un terrain-emplacement extrait du numéro sept b (7b) du deuxième rang des augmentations de Kildare, au cadastre de St-Alphonse de Rodriguez, de forme irrégulière, ce terrain et contenant soixante-cinq pieds de largeur sur une profondeur de quarante-cinq pieds dans une ligne et soixante-cinq pieds dans l'autre ligne, bâti de maison, fromagerie et dépendances, borné d'un côté et en front, au chemin public, en profondeur et d'un côté, à l'autre partie du dit No 7b.
Cette vente faite d'après l'article "VINGT" de la Loi de faillites équivaut à une vente par le Sheriff.
Conditions de la vente : Argent comptant.
(Signé) :
"Le Syndic autorisé",
J. Conrad PERRAULT.

St-Félix de Valois

Mlle Albertine Richard, institutrice de l'école modèle du village St-Félix de Valois, avait le plaisir de recevoir ces jours derniers, la visite de Mlle Claire Marion, fille de M. Jos. Marion de St-Jacques, ainsi que Mlle Berthe Dupuis, fille de M. Dr Zéphirin Dupuis, de St-Roch de l'Achigan.
Elles conserveront un bon souvenir de leur agréable voyage.

Gros Avantages Pour Tous

CHANGEMENT DE COMMERCE.
Ayant décidé de changer de commerce, j'offre toutes les marchandises en magasin au prix coûtant et en bas du prix coûtant.
C'EST REEL.
Je vous invite à mon magasin pour vous en rendre compte, c'est une véritable vente d'abandon.
POUR TOUS.
Une occasion unique s'offre à tous.
Claques à très bon marché.
VENEZ VOIR
Thomas Coutu
13 PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession (a)

La loi de faillite
Dans l'affaire de l'actif de DAME YVONNE ST-PIERRE, épouse séparée de biens cédant autorisé de Georges Boileau.
Avis est par les présentes donné que YVONNE ST-PIERRE de St-Paul l'Ermitte, Qué., le dix-septième jour de février 1928 fait session autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que Ducharme & Rivest sequestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur pre-

Un dictionnaire LAROUSSE illustré

(Edition de luxe)
OFFERT GRATUITEMENT
avec chaque abonnement au ROMAN CANADIEN "Edition Garand"

Canadiens-Français

REALISEZ-VOUS Ce qu'est notre oeuvre ?
Nous prouvons à tous qu'à l'instar de tous les peuples, nous avons une littérature et des écrivains en grand nombre.
La publication de romans canadiens complets tous les mois n'avait jamais été tentée, et savez-vous que des manuscrits de réelle valeur dormaient au fond des tiroirs, faute d'éditeur ?
Certes, nous ne prétendons pas publier des chefs-d'oeuvre tous les mois, mais tous nos romans ont une valeur qui mérite l'impression, et nous sommes maintenant en mesure d'annoncer au public que nos prochains romans seront les meilleures productions littéraires du Canada français.

REPLISSEZ CE COUPON, et RETOURNEZ-NOUS LE

LE ROMAN CANADIEN
(Section des abonnements)
362, RUE ST-DENIS,
MONTREAL, Canada.
Messieurs,
Je déclare souscrire pour un abonnement de (24) vingt-quatre numéros du Roman Canadien, y compris Dictionnaire Larousse illustré, la somme de six dollars (\$6.00), que je joins ci-inclus.
Nom
Adresse
Ville Comté

UNE INVITEE.
M. Frédéric Lachapelle recevait ces jours derniers en l'honneur de M. Godfroid Perreault. Etient présents M. et Mme Godfroid Perreault, Mlle Blanche et Claire Perreault, MM. et Mmes Lionel, Emile et Victor Perreault, MM. et Mmes Naipolou Montagne, Isidore Rochon, Ludger Rochon, Alfred Trudel, Louis Lavalée, S. Breault, B. Beausoleil, L. Breault, F. Poirier, E. Couloube, A. Breault, L. Desrosiers, M. Asselin, T. Charrette, S. Asselin, Mmes J. P. Bonin, O. Bernier, L. Brissette, P.-A. Poirier, L. J. Garneau, R. Chamberland ainsi qu'un grand nombre d'autres.
Dimanche gras, Mme Dr Desrosiers conviait les membres-abonnés à un superbe réveillon. Les tables étaient surchargées de mets succulents et très appétissants. Il n'y a que des félicitations à offrir à Mme Desrosiers pour avoir si bien fait les honneurs de sa maison. Un programme spécial avait été préparé pour cette soirée et chacun se fit un plaisir d'y jouer son rôle. Tous ont eu plein succès.
Ce n'est qu'à l'aurore du lendemain que les invités se sont rendus chez eux emportant de très doux souvenirs de cette réunion si vite passée.
Voici les noms des invités : Mlle B. Lavalée, Y. Delorme, J. Desrosiers, H. Beausoleil, Alb. Richard, inst. de l'école modèle du village, E. Gagnon, Arcade Gariépy, Jos. Alard, Mlle Alida, Yvonne et M. Joseph-Edouard Gariépy, Mlle Thérèse Rochon, Rose-Anna Gagnon, Hélène Auréa et M. Léopold Gullbault, M. Isidore Rousseau, MM. Clovis, Amédée et Raoul Rochon, Mlle Berthe, Flore, Alice et M. Alexis Gariépy, MM. Israël et Joseph Rochon, M. Joseph, Emile et Mlle Marie-Ange Beauchamp, M. Odilon Trudel, Mlle Rosanna Trudel, Mlle Amanda et Rosalba Gariépy, Albertine Hoque, MM. Albert Lépine, Adrien, Fred, Paul-Emile, Oswald et Mlle Germain Beauchamp, MM. Georges et Edouard Beauchamp, Dollard Thuotte. Il y eut chant et danse jusqu'à 7 heures du matin. Le déjeuner fut servi à quelques parents et amis.

AVIS A NOS ABONNES

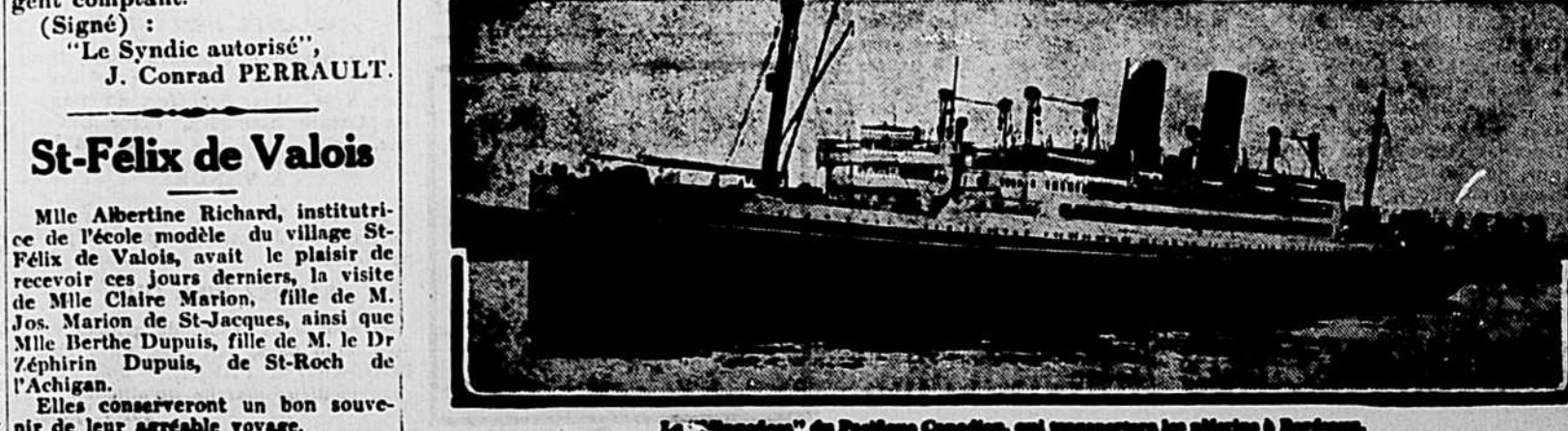
Tous nos abonnés faisant remise de leur abonnement par lettre sont priés de nous faire parvenir le montant dû au moyen d'un mandat postal.

Un Grand Pèlerinage Canadien à Rome



St-Pierre de Rome.

La Ville Eternelle verra affluer dans son antique enceinte au cours de cette année jubilaire, des milliers de pèlerins qui viendront de tous les coins du monde catholique, rendre hommage au successeur de St-Pierre, Sa Sainteté le Pape, et visiter en même temps les pieuses reliques et les merveilles artistiques de Rome.
Du Canada, les pèlerins seront aussi nombreux, et déjà, les compagnies de navigation prennent des mesures pour faire face à l'augmentation qui ne manquera pas de se produire du fait de l'Année Sainte, dans le trafic transatlantique. Mais la majorité des Canadiens qui feront cette année le voyage de Rome, voudront profiter des avantages que leur offre le grand pèlerinage national organisé actuellement sous les auspices de Son Eminence le Cardinal Bégin, le vénérable prélat qui doit lui-même accompagner les pèlerins, par l'agence des Voyages Hone Inc., l'une des agences de tourisme les mieux connues en Amérique.
Ce pèlerinage, qui a été recommandé par Sa Sainteté Pie XI et approuvé par tous les prélats canadiens, procurera à ceux qui y prendront part, en outre de tous les avantages matériels et sociaux que peut offrir l'occasion de faire un superbe tour d'Europe. Le départ de Montréal aura lieu le 8 mai prochain et à bord du vaste et luxueux paquebot sudien, le "Mianedosa", spéciale disposition des organisateurs du pèlerinage sera prise pour que les pèlerins puissent embarquer à Bordeaux, France.
Son Eminence le cardinal Bégin, qui a fait part de son intention d'accompagner le pèlerinage canadien à Rome, en mai prochain, vivront en Europe l'itinéraire suivant : Lourdes, Carcassonne, Nîmes, Marseille, Monaco, Gênes, Rome, Florence, Venise, Milan, la Suisse, Paris, Cherbourg, l'Angleterre, d'où pourra s'effectuer le retour. Le voyage aura duré près de deux mois.
Son Eminence le Cardinal Bégin, le Vénérable Primat de l'Eglise du Canada, a été le premier dans notre pays à répondre aux désirs du Souverain Pontife et à réclamer, de concert avec NN. SS. les Archevêques et Evêques, qu'un grand Pèlerinage National soit organisé. De son côté, le Comité Romain de l'Année Sainte, témoignant de son désir d'accorder aux Canadiens la plus cordiale hospitalité, a daigné réserver la dernière semaine du mois de mai comme "Semaine Canadienne de l'Année Sainte" et a joint la très grande faveur de places spéciales pour la grandiose célébration des fêtes de la Pentecôte.
Sa Sainteté le Pape Pie XI a manifesté le désir d'accorder une audience à tous les pèlerins et de les bénir, eux et leurs familles.



Le "Mianedosa" de Paquet & Bonnier, qui transportera les pèlerins à Bordeaux.



Ils n'avaient Pas de Banques

AUX premiers jours de la Nouvelle France, les intrépides pionniers et voyageurs de l'époque étaient obligés de cacher leur argent pour le protéger — il n'y avait pas de banques. Les achats et les ventes consistaient principalement en échanges.
L'établissement d'une succursale de banque a comblé une lacune importante dans chaque localité. Aujourd'hui le fermier avisé, l'homme d'affaires ou le simple particulier garde son argent en banque et fait un usage constant des nombreux services qu'elle met à sa disposition.

La Banque Royale du Canada

Succursale Joliette : Rodolphe Babineau, Gérant.
Boîte postale 70
Perrault & Robert
Assurances : FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES.
Gérants pour le district de Joliette : "The Great-West Life Ass. Co."
69 Notre-Dame, JOLIETTE, Qué

"LE JOURNAL DU PEUPLE" L'ETOILE DU NORD le plus fort tirage des journaux dans Joliette, dans les paroisses environnantes, chacune prise séparément et à l'étranger. PRIX DE L'ABONNEMENT: Un an payé d'avance \$1.00 Dans un rayon de 40 milles .75 Pour les Etats-Unis 1.50

AU SEMINAIRE JOUTE DE GOURET Dimanche, 1er mars 1925, fut lieu au Séminaire de Joliette une magnifique joute de gouret entre les philosophes Seniores et Juniores. Ces deux équipes possédant un alignement d'étoiles remarquables qui se sont signalés durant la partie.

PREMIERE PERIODE Les avants font de belles courses. Mais leurs efforts sont nuls. Hétu remplace Masse. Bonin arrête un lancer de Magnan et fait une course enviable: Au centre il est "chéché" par Rouleau, l'on en vient aux coups et tous deux sont bannis.

SECONDE PERIODE Le jeu est rapide et les Seniores sont à l'attaque. Masse fut remplacé par Champagne pour cause d'accident. Denis arrête plusieurs coups difficiles. Mêlée devant les buts du vétérinaire Lefebvre, on enregistre, aucun point. Marion prend la rondelle et compte. Hétu manque le filet. Michaud fit une course, passa à Bergeron, mais l'attaque fut brisée par Champagne. Morin secoua Lefebvre sur un coup lancé de loin. Marion à la clôture.

TROISIEME PERIODE Les Juniores se lancent à l'attaque. Rouleau reçut la rondelle, mais manque le filet. Marion fit une belle course, mais fut arrêté à temps par Blais. Morin passa à Rouleau qui prit Lefebvre en défaut. Il y eut beaucoup d'efforts de part et d'autre, mais la partie se termina par le résultat de 1 à 1.

COMPOSITION DES EQUIPES "Seniores" vs "Juniores" Lefebvre F. Buts Denis A. Marion C. Def. Morin C. Bonin A. Def. Blais L. Champagne V. Avants Magnan R. Desrosiers D. Avants Michaud R. Masse E. Centre. Rouleau L. Hétu H. Subs. Bergeron Valois P. Subs. Beaudry G.

CONDOLÉANCES Province de Québec, Municipalité du Village de St-Jacques, Co. Montcalm A une session générale du Conseil Municipal du Village de Saint-Jacques, dans le Comité de Montcalm, tenu à la salle de Mme. Art. Payette, lieu ordinaire des séances, à sept heures de l'après-midi, le deuxième jour de mars mil neuf cent vingt-cinq à laquelle sont présents monsieur le maire J. W. Munn et messieurs les conseillers Joseph

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS. Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels, aussi pour la correction des yeux par les verres appropriés. 207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Province de Québec, Municipalité du village de Charlemagne. A une session générale du conseil municipal du village de Charlemagne, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, de Charlemagne le neuvième jour du mois de février mil neuf cent vingt-cinq à huit heures de l'après-midi, à laquelle sont présents: au honneur le Maire Archibald C. Duff, MM. les conseillers Joseph Gignac, Damase Dufort, lidège Dumais, Alexandre Chartier et Joseph O. Bernard formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Joliette, No. 1036, Cour Supérieure, DAME GENEVAS DAVIDSON, épouse de Mathias Gélinas, Agent de la cité et du district de Joliette, d'inst. autorisée à ester en Justice, DEMANDERESSE VS LE DIT MATHIAS GÉLINAS, DEFENDEUR. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 26e jour de février 1925.

Dr G. M. Blondin Chirurgien-Dentiste 21 Place Lavaltrie, Joliette. Bureau ouvert tous les jours de 9 h. à 6 h. p. m. et le soir de 7 h. à 8 h.

AVIS PUBLIC Avis public est par le présent donné par O. B. Séguin, secrétaire-trésorier de la municipalité du village de Charlemagne que le conseil de la dite municipalité à sa session générale tenue au lieu ordinaire de ses séances le neuvième jour de février mil neuf cent vingt-cinq par ajournement de l'assemblée régulière du deux février courant a adopté le règlement suivant.

LAVERY & DEMERS Avocats et Procureurs 19 rue St-Jacques, MONTREAL (Tél. MAIN 4472).

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA MONTREAL HAMILTON - LONDON Dép. Montréal à 10 a. m. (L'International Limited) et 11 p. m. tous les jours; 10 p. m. sauf le samedi.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA MONTREAL - OTTAWA Dép. Montréal (Gare Bonaventure) à 8.15 a. m., 4 p. m., 6.40 p. m., 10.15 p. m. tous les jours. De la gare du Tunnel 1.15 p. m. dimanche excepté.

Max. Perrault, LL.B. AVOCAT No 28 Notre-Dame JOLIETTE. TEL. 557. 1924. J. n. o.

Chez Nous et Autour de Nous TERRE A VENDRE La ferme la meilleure et du plus grand rendement de St-Embroise de Kildare. Superficie 170 arpents. Résidence et dépendances modernes. A proximité de l'école et à 5 milles des chars. Peut former deux établissements et se vendre en deux parties ou en bloc.

Dispensaire Anti-Tuberculeux et de Puériculture ouvert tous les mercredis et vendredis à 2.30 heures p. m., au No 37 Place Lavaltrie. Les examens aux Rayons-X et les consultations sont gratuites.

EXAMEN DE LA VUE COMME DANS LES HOPITAUX DE PARIS R. D. Ouellette, O. O. D., opticien-spécialiste, Succursale à Montréal, Joliette et Shawinigan Falls. Jours de bureau à Joliette: Vendredi et Samedi, de 9 h. à 10 h. 15 heures sur St-Paul. Tél. 206 17jan. Jno

AVIS PUBLIC Avis public est par le présent donné par O. B. Séguin, secrétaire-trésorier de la municipalité du village de Charlemagne que le conseil de la dite municipalité à sa session générale tenue au lieu ordinaire de ses séances le neuvième jour de février mil neuf cent vingt-cinq par ajournement de l'assemblée régulière du deux février courant a adopté le règlement suivant.

LAVERIE & DEMERS Avocats et Procureurs 19 rue St-Jacques, MONTREAL (Tél. MAIN 4472).

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA MONTREAL HAMILTON - LONDON Dép. Montréal à 10 a. m. (L'International Limited) et 11 p. m. tous les jours; 10 p. m. sauf le samedi.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA MONTREAL - OTTAWA Dép. Montréal (Gare Bonaventure) à 8.15 a. m., 4 p. m., 6.40 p. m., 10.15 p. m. tous les jours. De la gare du Tunnel 1.15 p. m. dimanche excepté.

Max. Perrault, LL.B. AVOCAT No 28 Notre-Dame JOLIETTE. TEL. 557. 1924. J. n. o.

A LOUER OU A VENDRE Une maison en briques située au No 136 Manseau, contenant 9 appartements, grande cour, est offerte à louer ou à vendre en s'adressant à M. J.-A. Bérubé, chez P.-T. Légaré, rue Notre-Dame. 1914. J. n. o.

Dr PAUL LAMARCHE No 58 Rue MANSEAU, JOLIETTE. Ancienne résidence du Dr Gravel

AVIS DE DEMENAGEMENT M. Nazaire Martel informe le public en général qu'il a transporté son bureau du No 6 rue Manseau au No 21 Notre-Dame (ancien bureau de poste, Joliette). Une visite est sollicitée.

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER LE MEILLEUR DES TONIQUES AU MONDE En vente à PHARMACIE LANDRY PHARMACIE JOLIETTE Joliette.

Dr L. L. BENNY Chirurgien-Dentiste 43 rue NOTRE-DAME, JOLIETTE Au-dessus du Magasin Léon Martin Visible tous les jours de la semaine

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA Nouvel horaire en vigueur depuis le 4 Janvier 1925. HEURE SOLAIRE LAISSANT JOLIETTE No 208-440 A. M. tous les lundis, mercredi et vendredis, un train mixte quitte Joliette pour St-Jérôme, Hawkesbury, arrêt à toutes les stations intermédiaires et fait raccordement à Hawkesbury pour Ottawa.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA Nouvel horaire en vigueur depuis le 4 Janvier 1925. HEURE SOLAIRE LAISSANT JOLIETTE No 208-440 A. M. tous les lundis, mercredi et vendredis, un train mixte quitte Joliette pour St-Jérôme, Hawkesbury, arrêt à toutes les stations intermédiaires et fait raccordement à Hawkesbury pour Ottawa.

Max. Perrault, LL.B. AVOCAT No 28 Notre-Dame JOLIETTE. TEL. 557. 1924. J. n. o.

A LOUER OU A VENDRE Une maison en briques située au No 136 Manseau, contenant 9 appartements, grande cour, est offerte à louer ou à vendre en s'adressant à M. J.-A. Bérubé, chez P.-T. Légaré, rue Notre-Dame. 1914. J. n. o.

Dr PHILIPPE PANNETON Spécialiste des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. Assistant à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal; pendant trois ans dans les services des hôpitaux français.

AVIS DE DEMENAGEMENT M. Nazaire Martel informe le public en général qu'il a transporté son bureau du No 6 rue Manseau au No 21 Notre-Dame (ancien bureau de poste, Joliette). Une visite est sollicitée.

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER LE MEILLEUR DES TONIQUES AU MONDE En vente à PHARMACIE LANDRY PHARMACIE JOLIETTE Joliette.

Dr L. L. BENNY Chirurgien-Dentiste 43 rue NOTRE-DAME, JOLIETTE Au-dessus du Magasin Léon Martin Visible tous les jours de la semaine

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA Nouvel horaire en vigueur depuis le 4 Janvier 1925. HEURE SOLAIRE LAISSANT JOLIETTE No 208-440 A. M. tous les lundis, mercredi et vendredis, un train mixte quitte Joliette pour St-Jérôme, Hawkesbury, arrêt à toutes les stations intermédiaires et fait raccordement à Hawkesbury pour Ottawa.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA Nouvel horaire en vigueur depuis le 4 Janvier 1925. HEURE SOLAIRE LAISSANT JOLIETTE No 208-440 A. M. tous les lundis, mercredi et vendredis, un train mixte quitte Joliette pour St-Jérôme, Hawkesbury, arrêt à toutes les stations intermédiaires et fait raccordement à Hawkesbury pour Ottawa.

Max. Perrault, LL.B. AVOCAT No 28 Notre-Dame JOLIETTE. TEL. 557. 1924. J. n. o.

M. Jean Gagnon, de Lewiston, Me, est aujourd'hui rassuré parce que les forces lui sont revenues. "Je souffrais de maux de reins depuis plus d'un an et mes forces avaient diminué. Pour être capable de continuer de travailler régulièrement, j'ai songé à me traiter, mais j'hésitais à adopter un remède plutôt qu'un autre quand un ami me recommanda les Pilules Moro qui pouvaient, disait-il, me remettre en bien peu de temps. Je me procurai donc de ces pilules et je n'en avais employé que quelques boîtes que j'étais déjà mieux, c'est-à-dire plus apte au travail. Peu de temps après je me sentais plus vigoureux que jamais". M. Jean Gagnon, 14, Maple, Lewiston, Me.

La BRIQUETERIE St-Laurent 71 rue St-Jacques LIMITEE MONTREAL Téléphone: Main 5757 Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

Un Grand Choix. Au magasin A. LECHASSEUR, le public est sûr de pouvoir choisir dans un assortiment très varié de montres, montres-bracelet, jones, bagues, horloges, plumes-fontaine, crayons Eversharp. Le Plus Bas Prix Pour la Meilleure Marchandise. Une Seule Visite Vous Convaincra! A. LECHASSEUR BIJOUTIER Inspecteur officiel du C. N. R. Place Lavaltrie, Joliette.

OSCAR LANDRY PHARMACIEN Capsoline25 Peptonate de Fer Robin . . 1.35 Odonoro, petite0.35 Odonoro, moyenne0.60 Odonoro, grande1.00 Huile de coco émulsiifié Watkins0.45 Savon Baby's Own, 3 morceaux0.25 Cutex, boîte d'essai0.60 Huile de foie de morue, Wampole1.00 Pompe pour le lait0.60 Ovaltine, petit0.50 Ovaltine, moyen0.85 Ovaltine, grand1.50 Kellogg's pour l'Asthme85 Carnine, grande3.75

OSCAR LANDRY PHARMACIEN 51 rue Notre-Dame, Joliette. Tél. 228 et 482. Trous-Rivières, Batiscan et Québec raccordement à Trois-Rivières pour Shawinigan Falls et Grand'Mère. 7.15 P. M. pour Montréal, Gare Viger. LE DIMANCHE SEULEMENT ARRIVENT A JOLIETTE 10.10 A. M. de Lanorale. 11.00 A. M. de Montréal, Gare Windsor.

LE COIN

AGRICOLE

Conseils à suivre.

— L'agriculture est la plus grande source de richesse de notre pays.

— Augmenter la production agricole, c'est contribuer au développement du Canada.

LE CHOIX DE BONNES SEMENCES

Il existe dans la province de Québec une organisation, connue sous le nom de Conseil Provincial des Semences, chargée de promouvoir les intérêts d'une meilleure culture par l'emploi de semences de qualité supérieure.

Ce conseil réunit présentement un représentant de chacune des stations expérimentales de la province ainsi qu'un professeur de grande culture de chacune de nos institutions d'enseignement agricole de même qu'un représentant de chacune des deux gouvernements, fédéral et provincial.

Le Conseil a étudié d'une manière spéciale, au cours de cette dernière année, la question toujours délicate des variétés recommandables pour cette province. Comme vous le savez, le choix des bonnes variétés dans la culture est un facteur de succès de premier ordre. L'étude des résultats obtenus aux diverses stations expérimentales et collèges d'agriculture, de même que l'opinion personnelle de chacun des membres du conseil des semences, nous ont permis de dresser une liste succincte des variétés que nous considérons comme éprouvées par l'expérience. Ces variétés sont les suivantes :

- BLE :** — Barbu : — Huron.
 - Imberbe : — Marquis.
 - AVOINE :** — Demi-tardives : Bannière 44 M. C.
 - Bannière O. 49
 - Bannière
 - Alaska
 - ORGE :** — Hâtives : — O. A. C. 21
 - à 6 rangs : — Duckbill
 - à 2 rangs : —
 - POIS :** — Chancelier O. 26
 - Tige dorée (Golden Vine)
 - Arthur
 - FEVES DES CHAMPS :** — Navy Ottawa 711
 - Robustes
 - Oeil Jaune (Yellow Eye)
 - BLE-D'INDE A ENSILAGE :** —
 - Variété tardive : — Wisconsin No 7
 - Variétés demi-tardives : — Golden Glow
 - Bailey
 - White Cap Yellow Dent
 - Longfellow
 - North Western Dent
 - Compton's Early
 - Jaune de Québec No 28
 - (Québec Yellow 28)
 - CHOUX DE SIAM :** — Bangholm (8312 M. C.)
 - Halls' Westbury (également bon pour consommation domestique)
 - Magnum Bonum
 - BETTERAVES FOURRAGERES :** — Jaune Intermédiaire
 - Géante Demi - Sucrière
 - Sludstrup
 - CAROTTES FOURRAGERES :** — Géante Blanche de Belgique
 - Improved Short White
 - Blanche Intermédiaire
 - NAVETS :** — Greystone
 - PATATES :** — Variété hâtive : — Irish Cobbler
 - Variété tardives : — Montagnes Vertes
 - Carman No 3
 - Dakota Rouge
 - (principalement pour terres lourdes).
- (Courtoisie de A. C., agronome).

L'éclairage artificiel au poulailler

L'éclairage artificiel au poulailler, en vue d'activer la ponte, pendant les jours écourtés de l'automne, de l'hiver et de la première partie du printemps, prouve de plus en plus son efficacité. Nous en trouvons un nouveau témoignage dans le "Irradiance Journal", qui, dans un article élaboré, rapporte les grands succès obtenus par un jeune compatriote franco-américain, M. Fred-L. Bélanger, de Stratford, Conn. Cet aviculteur pratique ne se compte pas pour un professionnel, car il est machiniste de son état, ni pour un spécialiste, quoiqu'il soit en bonne voie de le devenir, et cependant les merveilleux résultats qu'il obtient de son élevage de volailles le classent bien au-dessus des innombrables amateurs qui savent tirer à leurs heures de loisir, après la quotidienne corvée, de forts appréciables profits de l'industrie avicole. C'est que, à l'exemple de ceux qui sont réellement épris de cette industrie et visent droit au but, c'est-à-dire au succès, M. Bélanger ne néglige aucun moyen de s'instruire et de se perfectionner, contrairement à tant d'éleveurs qui croient aveuglément en savoir assez pour diriger une basse-cour.

M. Bélanger débute modestement, comme il convient dans toute exploitation, pour ne pas courir les risques d'une déception. Disposant de quelques heures, matin et soir, il se dit qu'il pourrait en tirer avantage en se livrant à l'élevage de la volaille, mais d'une façon méthodique et rationnelle. Aussi commença-t-il par étudier les bulletins avicoles de l'école d'agriculture de Storrs et par mettre résolument en pratique les enseignements qu'il y puisa. Constatant que ses poules, alors peu nombreuses, diminuaient leur ponte au fur et à mesure que les jours devenaient moins longs à l'automne, parce que les volailles se couchaient avec le soleil de bonne heure l'après-midi pour ne commencer leur journée que tard le lendemain, et voyant qu'à Storrs on avait grâce à l'éclairage électrique au poulailler, réussi à tenir les volailles en pleine activité et production comme en été, il appliqua à sa petite ferme avicole les mêmes principes avec les plus heureux résultats.

Rien d'extraordinaire en cela dit-on, mais combien d'aviculteurs, amateurs ou professionnels, combien

de cultivateurs surtout voudront se ranger au même avis, prolonger artificiellement le jour au poulailler, de l'automne au printemps, et soigner rationnellement les poudeuses afin de leur permettre de produire autant d'œufs qu'en été ? C'est observera-t-on, se donner beaucoup, trop de peine, s'imposer trop de travail, escompter trop de risques pour tenter l'expérience. Cependant l'expérience en vaut la peine et ne laisse pas de provoquer une légitime convoitise quand l'on voit que M. Bélanger, avec un troupeau sélectionné de 325 poules, vendit en septembre dernier pour \$925 d'œufs; en octobre pour \$375; en novembre, pour \$264; et en décembre, pour \$306, soit \$1 la douzaine.

Que d'aviculteurs pourraient en faire autant en éclairant à l'électricité ou par d'autres moyens leurs poulaillers, à partir du soleil couchant jusqu'à 8 heures, le soir et de 5 heures du matin jusqu'au lever du soleil.

Nous passerons rapidement sur les méthodes d'entretien et de rationnement adoptées par M. Bélanger; elle sont les mêmes partout et s'imposent dans tous les cas où l'on veut faire d'une basse-cour une entreprise payante. L'hygiène doit en premier lieu présider au poulailler — hygiène du bâtiment, de l'alimentation ou des matières liquides des diverses données comme boisson et dans les rations. Le lait écrémé entre pour beaucoup dans le régime alimentaire des volailles de M. Bélanger, si bien qu'il en achète en moyenne 70 gallons par semaine et qu'il en fait entrer copieusement dans la diète des poulets, comme étant, à son avis une nécessité essentielle au succès de son élevage. Inutile de dire que la vermine n'est pas tolérée dans son troupeau et que les sujets malades sont l'objet des soins les plus attentifs. Il va sans dire que la prolongation artificielle du jour au poulailler nécessite des rations supplémentaires distribuées dans la litière afin de maintenir les poudeuses en activité et de favoriser ainsi leur aptitude à la ponte.

L'exemple de cet aviculteur entreprenant est si suggestif que nous croirions superflu de le citer plus instamment en modèle aux amateurs aux professionnels et aux cultivateurs.

LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EXPOSITION DE WEMBLEY

Les succès que le Canada a remportés à l'Exposition de l'Empire Britannique qui s'est tenue à Wembley, près de Londres, l'été dernier, ont engagé le gouvernement fédéral à y participer encore cette année.

Toutes les colonies britanniques étaient représentées à cette exposition, mais le pavillon canadien fut celui qui excita le plus d'intérêt des visiteurs, tant par la beauté que par la variété des exhibits. De fait, notre participation à cette immense foire a servi les meilleurs intérêts canadiens, car elle a fait connaître

ECONOMIE

Les Cubes d'OXO vous donnent, pour un coût minime, les principes nutritifs du bœuf de première qualité, assaisonné et prêt à servir.

Employez les Cubes d'OXO pour la composition de breuvages chauds, ainsi que pour les sauces, ragouts et pâtés à la viande, dont ils accroissent la valeur nutritive et accentuent la saveur.

En boîtes de 4 - 15c.
de 10 - 30c.

CUBES OXO

la grandeur de notre pays et l'immensité de ses richesses naturelles et permis aux exposants canadiens de nouer des relations commerciales profitables.

On a regretté l'absence d'exposants canadiens-français l'an dernier — cette abstention a même été commentée de diverses manières dans la presse — mais nous espérons que nos industriels vont se rattraper en 1925.

Nous conseillons fortement aux industriels canadiens-français de profiter de l'occasion qui leur est donnée d'agrandir leur champ d'action, car leur participation ne peut manquer de leur être très profitable et elle servira en même temps à prouver que nous sommes une force économique au pays. Dix-huit millions de personnes ont visité le pavillon canadien en 1924 et l'on s'attend à une plus grande affluence l'été prochain.

Ils ont toutes les facilités de s'assurer l'espace désiré et de faire leur exposition comme bon leur semble. En s'adressant à M. J.-S. McKinnon, Représentant Industriel Canadien, 205, Immeuble de la Banque Royale, Toronto, ils obtiendront, en français, tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

Prenez bonne note que les demandes d'espace doivent être transmises à M. McKinnon d'ici au 20 mars, qui est le dernier jour où elles seront reçues.

LES RHUMES DE BEBES SONT MIEUX TRAITES DE FACON EXTERNE.

Une mère de Sorel recommande l'Onguent Vaporisant pour rhumes d'enfants. — Il n'y a pas de dosage.

Mme Joseph Ayotte, de Sorel, Qué., est une autre maman qui a appris qu'il n'est plus besoin de "doser" les enfants qui ont le rhume. Elle dit : "Je désire vous dire combien je suis charmée de Vicks VapoRub. Je l'ai employé pour mon bébé qui avait un rhume de cerveau et ai obtenu un soulagement immédiat."


Des millions de mères modernes traitent de maintenant de "façon externe" toutes sortes de rhumes avec le Vicks VapoRub. Aux Etats-Unis, origine du Vicks, plus de 17 millions de pots sont actuellement employés annuellement.

Pour rhume de cerveau, vous n'avez simplement qu'à faire fondre un peu de Vicks dans une cuiller ou une tasse en ferblanc et inhaler les vapeurs pénétrantes de Menthol, Camphre, Eucalyptus, Thym, etc. On peut aussi en priser un peu par chaque narine.

Pour gros rhumes de poitrine, croup ou bronchite, le Vicks se frotte sur la gorge et la poitrine, recouverts avec de la flanelle chaude. Lorsqu'il est ainsi appliqué, il a une double action, toutes deux directes : Il est absorbé comme un liniment, et en même temps, inhalé comme une vapeur.

Dans toutes les pharmacies.

"Après Chaque Repas"



WRIGLEYS

IMPORTANTE NOMINATION

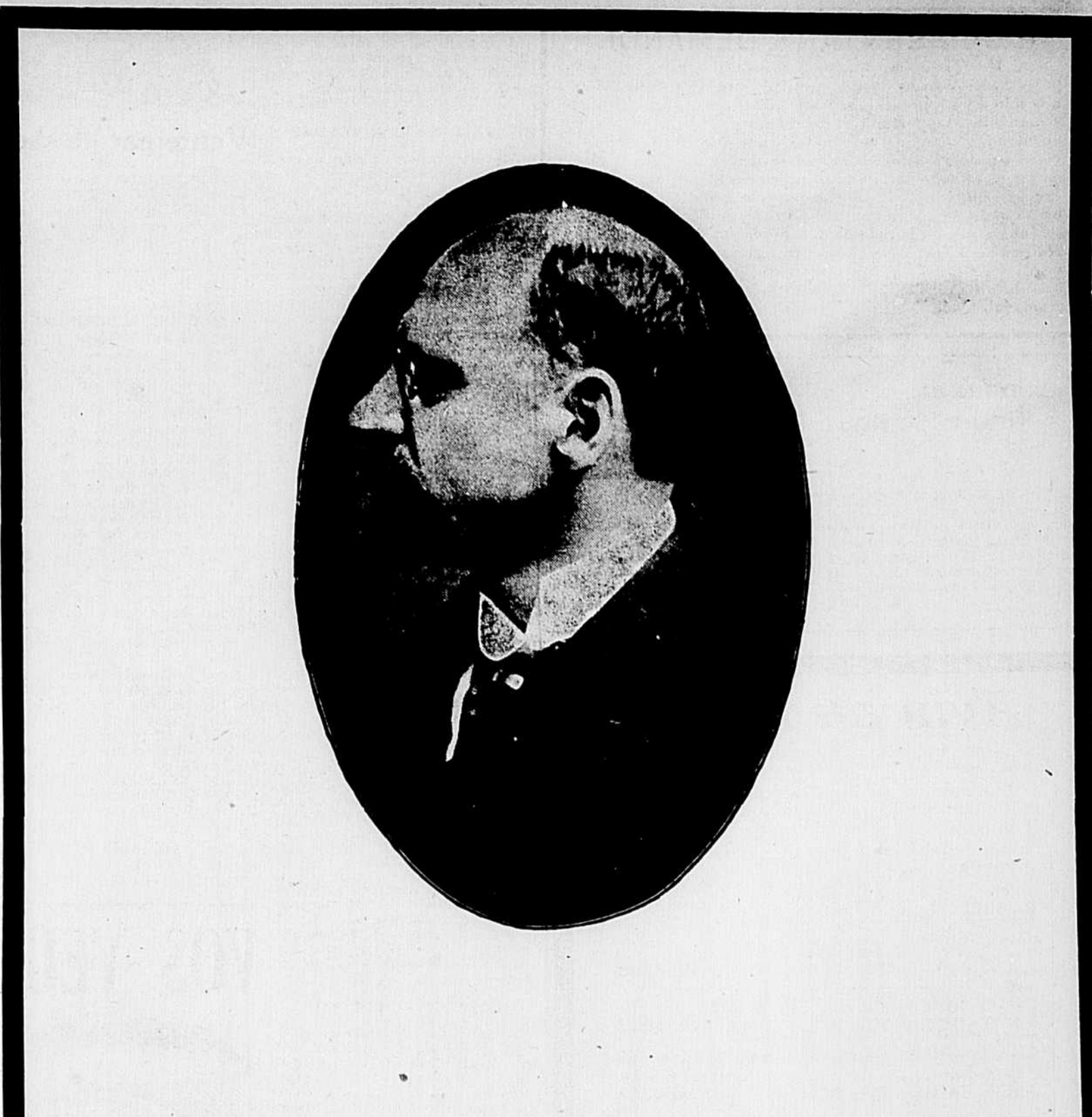
M. Joseph-S. Blais, bien connu dans les milieux financiers devient représentant de la Maison Versailles-Vidraire-Boulais (limitée) à Québec.

M. Joseph-S. Blais, le nouveau représentant de la maison Versailles-Vidraire-Boulais (limitée) à Québec, a fait toute sa carrière dans la banque. Entré à la Banque Nationale en 1895 comme secrétaire du directeur général, en 1902 il était nommé sous-inspecteur, en 1909, inspecteur, en 1915 inspecteur en chef, en 1919 surintendant général ou directeur général du personnel avec affectation spéciale à l'étude des affaires commerciales et industrielles. L'avancement avait été rapide, mais, de l'aveu général, largement mérité.

Depuis la fusion de la Banque Nationale avec la Banque d'Hocheville, M. Blais a été au service de cette dernière institution, qui se voit avec un vif regret privée de ses services. Depuis bientôt un an il habitait Montréal. Ses nouvelles fonctions le ramèneront dans ce milieu québécois qui lui est à la fois si familier et si cher.

M. Blais s'est spécialisé dans les campagnes d'économie nationale, le développement des groupes ruraux par les sous-agences de banques, et le développement de la pêche maritime en Gaspésie. Il a publié de nombreux articles de journaux sur la question financière. Conférencier éloquent, il s'est fréquemment fait entendre sur les questions d'économie politique, de banque, d'enseignement commercial. C'est un partisan convaincu de l'exploitation rationnelle de la province de Québec dans l'intérêt de ses habitants.

On ne saurait trop féliciter la maison Versailles - Vidraire-Boulais (limitée) d'avoir réussi à mettre la main sur un homme d'une pareille valeur.



PROCLAMATION!

Samedi dernier, la Brasserie Frontenac a été avisée par ses compétiteurs, qu'à moins qu'elle ne cesse immédiatement de mettre des coupons dans ses capsules, il y aurait coupe de prix de 20c par douzaine de pintes, 10c par douzaine de chopines, et \$2.00 par baril de bière en fût.

La Frontenac n'avait point d'ordres à recevoir de ses compétiteurs, et a continué et continuera à mettre des coupons dans ses capsules.

Comme chacun sait, nous avons toujours dépensé des sommes considérables pour des annonces de tous genres.

Cette année, au lieu de mettre notre argent dans des affiches et toutes espèces d'articles réclame, nous avons voulu faire bénéficier le consommateur de ces sommes énormes, par le moyen de coupons.

Comme tout autre genre d'annonce, le coupon n'a d'autre effet que d'attirer l'attention sur la bière et la faire goûter.

Le public a jugé notre "Export" de qualité supérieure et nos ventes sont triplées.

Voilà ce qui affole nos compétiteurs. Nous en sommes désolés, mais nous avons droit à une part raisonnable du marché et nous entendons bien la prendre et la garder.

Que la présente coupe soit maintenue ou qu'elle soit suivie d'autres, ce qui ne nous surprendrait pas, nous pouvons assurer dès maintenant le public, que nous économiserons partout excepté sur la qualité de notre produit, et nous cesserons de vendre plutôt que de laisser baisser cette qualité.

Nous sommes de l'école moderne qui veut qu'on améliore toujours. Notre plus grande ambition est de voir le nom "FRONTENAC" synonyme de bière hors pair et perfection.

Nous sommes sûrs que nos compatriotes se grouperont autour de nous pour encourager notre compagnie dans cette lutte sérieuse contre des compétiteurs puissants établis depuis des siècles.

(Signé) **JOSEPH BEAUBIEN,**
Président,
Brasserie Frontenac Limitée.

GIN Canadien Melchers CROIX D'OR



LE MEILLEUR GIN

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entropôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros 42 onces - Prix \$3.00

Moyens 26 " - " 2.50

Petits 18 " - " 2.10

The Melchers Gin & Spirit Distillery Co., Limited - Montréal

DISTILLERIE À BERTHIEVILLE

REPRESENTANT DEMANDE
 Une forte, importante et responsable corporation de prêts hypothécaires avec un actif d'au-delà de \$500,000.00 a besoin d'un représentant pour Joliette et les paroisses environnantes. Opportunité excellente offerte à un homme ayant un commerce bien établi, un record personnel et étant considéré solvable par ses concitoyens. A cet homme, nous offrons une position permanente et une occasion exceptionnelle d'améliorer sa position s'il désire faire son gagne-pain de notre agence. Coopération et assistance lui seront données du bureau chef. L'applicant doit avoir 25 ans révolus ou plus et devra posséder de bonnes références. Salaire et commission. Adressez-vous personnellement ou écrivez au Président, chambre 58, 232 rue St-Jacques, Montréal, Qué.

Chez nous et autour de nous
AVIS
 La Laiterie de Joliette invite tous ses patrons ainsi que tous les cultivateurs qui s'intéressent à l'industrie laitière qu'elle fera une assemblée samedi, le 14 mars prochain, à 2 heures de l'après-midi. Bienvenue à tous. Wilfrid Houle, Gérant.
 5mars 2fs

AVIS AUX BEURRIERS
 Quiconque désire engager un bon beurrier, expert, essayeur de lait, est prié de s'adresser à Roméo Thériault, St-Alphonse, Co. Joliette.
 5mars j.n.o.

A VENDRE
 Une belle propriété est offerte en vente pour cause de départ, située rue Taché au numéro 21. Pour plus amples informations s'adresser à M. Maxime Pagé, 21 rue Taché, Joliette.
 5mars 2fs

A VENDRE
 Une boutique de forge avec outillage complet et une maison avec terrain. S'adresser à M. Eugène Gaudry, St-Thomas de Joliette.
 5mars 4fs

VETEMENTS A VENDRE
 Robes et manteaux pour dames et fillettes, beau damas brun (10 verges) tout neuf pour draperies ou portières, souliers, chaussures et diverses autres choses. Bon marché et très propres. S'adresser au No 41 St-Charles Borromée, (sonner à droite).
 5mars 2fs

TERRE A VENDRE
 Terre située dans le 6ème rang de Rawdon, 130 arpents cultivables, sucrerie de 1,000 chaudières, lot à bois de 40 arpents. Pour informations, s'adresser à M. Sinal Bordeleau, Rawdon, ou Patrick Bordeleau, prop., 15 rue Allen, Fitchburg Mass.
 5mars 2fs

Vente par le shérif
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les **TERRRES ET HERITAGES** sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.
 Province de Québec, District de Joliette
 No 904.

COUR SUPERIEURE
DAME STEPHANIE BOUTHILIER, de la ville de l'Assomption, dans le district de Joliette, épouse séparée de biens de Amédée Thouin, gérant du même lieu, et le dit Amédée Thouin, pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes de mandersse : vs **DAME EVELINA RASTOUL**, du même lieu, épouse séparée de biens de Wilfrid Drouin, hôtelier de la ville de l'Assomption, dans le district de Joliette, et le dit Wilfrid Drouin, pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, défendeurs.

1o. Un emplacement situé en la ville de l'Assomption, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de l'Assomption, sous le No. 77 — avec deux maisons et autres dépendances y érigées ;

2o. Un immeuble situé au même lieu, connu et désigné sous le No. 78 des plan et livre de renvoi officiels susdits — sans bâtisse, ainsi que les meubles et effets mobiliers.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de l'Assomption, le **TRENTE ET UN MARS 1925**, à **DEUX** heures de l'après-midi.

Le shérif,
GEORGE DESROCHES,
 Bureau du shérif,
 Joliette, 21 février, 1925.

Avis au Public
 Nous écoulons tant qu'il y en aura, aux prix plus bas mentionnés, les divers "BARGAINS" offerts.
 Commandes par la maille, expédiées le même jour que la réception de votre mandat, plus 0.25 pour frais de transport.

BOTTES en RUBBER	Vulcanisées, grises. Point. 6, 9. Rég. \$5.50	Pour \$3.98
CLAQUES pour HOMMES	Toutes les formes. Rég. \$1.20	Pour 0.89
CHAUSSURES MILITAIRES	En veau noir, 6 à 11. Rég. \$4.75	Pour \$2.98
CHAUSSURES AMERICAINES	Garanties, en veau brun, semelle épaisse. Pointures 6 à 11. Rég. \$6.00	Pour \$3.98

Mitaines et Gants à 39cts.

SUIT CASE	Bruns ou noirs. Grandeurs ordinaires. Rég. \$1.50	Pour 0.99
CLUB BAG	GARANTIES EN CUIR SOLIDE.	
NOIR	Se vendant autour de \$13.00. Prix spécial	\$7.95
BRUN	Se vendant rég. \$15.00 en cuir garanti, doublé en cuir.	\$10.95
VALISES	En métal ou bois de toutes les grandeurs se vendant \$7.00 à \$9.00.	
	30 à	\$4.95
	36 à	\$6.95

A. F. Lafrenière
 Reconnu pour vendre à meilleur marché que n'importe quel magasin à Joliette.
 21 rue St-Paul, JOLIETTE, Qué.
 Casier Postal : 474.

C'EST LE TEMPS
 Il importe pour ceux qui ont des travaux de peinture, imitation, tapissage, à faire exécuter, d'y voir maintenant. Attendez au mois de mai, c'est s'exposer à n'être pas servi à temps et payer plus cher. Voyez sans retard M. Wilfrid Chevreton, entrepreneur-peintre, 2 rue Martel, Tél. 163 J., vous aurez satisfaction complète et très bas prix.
 29fs

SERVANTE DEMANDEE
 Une servante trouvera un emploi immédiat en s'adressant au No 80 rue St-Viateur, Joliette, (3ème étage).
 5mars 2fs

A VENDRE
 Une bonne vache ayant donné 60 livres de lait est à vendre. Vélage dans les premiers jours d'avril. S'adresser à W. Bélsis, 42 St-Charles.
 29fs

A LOUER
 Un entrepôt situé en arrière du magasin 5, 10 et 15 cts, mesurant 115 pieds de longueur, sur 25 pieds de largeur, avec cave de 6 pieds avec élévateur, pouvant servir pour tous commerces. S'adresser à W. Bélsis, 42 St-Charles.
 29fs

"POLIVITE" — "POLIVITE"
 Le temps de s'approvisionner de cirage à chaussures va bientôt arriver. Il est opportun de penser au cirage "POLIVITE" car il compte parmi les meilleurs cirages et donne plus que satisfaction. Les dames trouveront avantage à se servir de la mine à poêle "POLIVITE". Produit entièrement canadien. Un essai est sollicité. W. Pouliot, limitée, distributeurs pour le commerce (gros et détail), Joliette.

"OEUF POUR INCUBATION"
 De Leghorns blanches, crêtes simples provenant d'une ligne de deux cents oeufs. Prix sur demande. Emilien Dalcourt, St-Félix de Valois, Québec.

A VENDRE
 Une bonne maison, contenant deux logements, avec toutes les dépendances, y compris un jardin de deux arpents, située dans le village de Ste-Julienne est offerte en vente à bonnes conditions. S'adresser à M. Joseph Nadeau, propriétaire, Ste-Julienne ou à M. Onésime Auger, St-Liguori.

ACCORDEUR DE PIANOS
 Confiez l'accord et la réparation de vos pianos à un accordeur diplômé et ayant plusieurs années d'expérience.
 Arthur Beauséjour, 6 Manseau, Joliette. Tél : 374w.
 12mars j.n.o.

SERVANTE DEMANDEE
 On demande une servante. S'adresser à Joly & Frères, marchands de nouveautés, ou à M. Amédée Joly, 79 St-Louis.
 12mars j.n.o.

VOS YEUX
 Faites examiner votre vue par **Emile Prévost**
 SPECIALISTE
 OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
 D'EXPERIENCE
 Choix complet de lunetterie
 26 rue St-Paul, Joliette



Modes ! Modes !
 Mesdames et Mesdemoiselles, venez au salon des modes "Le Petit Paris", 2 Place Ste-Marie, en arrière de la pharmacie Rivest. Là vous trouverez un bon choix de chapeaux dernières créations, dernier goût et dernier prix.
 Nous avons de bonnes mains et garantissons l'ouvrage. Vos vieux chapeaux nous les remettrons à neuf.
 Venez vous convaincre par vous-même.
LE PETIT PARIS, 2 Place Ste-Marie, Joliette.
 12mars 4fs

A VENDRE
 Deux terres dont l'une de 155 arpents et l'autre de 45, bien bâties, situées à 14 et 40 arpents respectivement de St-Alexis, sont offertes en vente à conditions faciles. S'adresser à Cyrien Allard, St-Alexis, Co. Montcalm.
 12mars 8fs

Les Travailleurs
 ont besoin des éléments nutritifs fortifiants de **Father John's Medicine**

Les hommes et les femmes qui travaillent dur, qui arrivent à la maison fatigués de leur journée de labeur s'aperçoivent souvent qu'ils sont enclins à contracter le rhume et qu'ils perdent du poids.
 Father John's Medicine a prouvé sa valeur à des milliers de personnes qui travaillent arduement.
 Il leur donne la vigueur et la santé qu'ils n'obtiennent pas de leur nourriture. Father John's Medicine est un mélange scientifique d'huile de foie de morue avec d'autres ingrédients qui obtient de tels succès depuis plus de soixante-huit ans qu'on est venu à le reconnaître comme le plus grand reconstituant de l'organisme.

CHEVAUX A VENDRE

Wagon de chevaux venant d'Ontario arrivera la semaine prochaine.
 Parmi ceux-ci, les cultivateurs trouveront de belles juments bonnes pour la reproduction.
 Tous ces chevaux sont domptés, prêts pour l'ouvrage ; de 1200 à 1500 livres, âgés de 4 à 7 ans, sains, francs et doux. A vendre à des prix raisonnables.
 S'ADRESSER A
E. CARRIER
 Montcalm Station, Qué.

A QUI LA CHANCE ?

Tout l'outillage d'une manufacture de tabac. Hachoir Hymoff. Moteur Electrique. Arbre de couche, Poulie, Chaudière à Vapeur, Moulins, Balances, Poids, Moulins à l'Eau, Meules d'Emery. Enfin tout ce que requiert une petite manufacture de tabac moderne.
A VENDRE A BAS PRIX POUR PROMPT ACHETEUR
J. T. FORTIN
 Rivière du Loup Station, P. Q.

(VOISIN DU BUREAU DE POSTE)
29 Notre-Dame PHARMACIE JOLIETTE Tél. 187 et 567
 Grande Réduction. Prix Réduits. Grande Réduction.

Poudre Talcum	Pour le Rhume	Toniques
Talc Pompeian 0.25	Sirop Mathieu 0.25	Pil. Bland Co 0.50
Talc Fantaisie 0.25	Capsolin 0.25	Vin Fe & Boeuf 1.00
Talc May Flower 0.25	Sirop Goudron 0.40	Carnol 1.00
Talc Nylotis 0.25	Thermogene 0.45	Sir. Hypophosphites 1.00
Talc Ma Chérie 0.25	Baume Analgésique 0.69	Wampole, Elixir 1.00
Talc Minty's 0.25	Mixture Buckley 0.89	Cytogenol 1.25
Talc Gay Paree 0.35	Créophos 1.00	Elixir Montier 1.75

Economisez en Achétant à la Pharmacie Joliette.

YELLOW SAMPLE SHOE STORE, JOLIETTE

YELLOW Sample Shoe Store

Téléph. : 463 Store. B. de P. : 629

10 PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE.

SOULIERS en Box Calf, noirs ou bruns, pour hommes, formes nouvelles. Talons en caoutchouc. Pointures 5½ à 11
3.95

SOULIERS Roméo pour hommes, formes très confortables. Couleurs brunes ou noires. Première qualité. Pointures 5½ à 11. Rég. \$2.25
1.49

SOULIERS Pump, en cuir vernis nouveauté pour le printemps. Talons hauts. Pointures 2½ à 7. Rég. \$5.00
3.49

SOULIERS en cuir patent ou en kid, avec une double courroie et talons en caoutchouc pour dames. Talons bas. Pointures 2½ à 7. Régulier \$4.00
2.45

SOULIERS en cuir patent pour hommes, pointures 5½ à 7. Rég. \$5.50
3.95

Nous échangeons les marchandises achetées à notre magasin en tout temps.

Grosses BOTTINES en cuir grainé. Couleurs rouges ou noires, garanties, cuir solide, bouts unis ou avec caps. Pointures 6 à 11. Rég. 4.25
2.99

Le Plus Gros Marchand Détaillant de Joliette.

Pour vous messieurs les cultivateurs qui avez besoin de nos chaussures.

Succursale No 3

Pour vous Mesdames et Mesdemoiselles qui désirez un beau soulier.

BOTTINES en veau solide noir ou brun, formes 1925, semelles simples ou doubles. Pointures 5½ à 11. Rég. \$5.75
3.95

SOULIERS à l'huile pour hommes, hauteur demi-jambe, garantis à l'épreuve de l'eau. Pointures 6 à 11. Rég. \$5.00
Pour 2.99

CLAQUES pour dames, couleur brune, talons bas et hauts. Pointures 2 à 7. Rég. 0.90
Pour .19, .39, .49

CLAQUES noires pour dames, talons bas et hauts. Pointures 2½ à 7. Rég. 0.95
Pour .19, .49, .85

SOULIERS Boudoir pour dames, toutes les couleurs. Talons en caoutchouc. Pointures 3 à 7. Régulier \$1.25
.75

SOULIERS en cuir patent, avec 2 courroies, dernier cri, garanties première qualité. Talons hauts et bas. Pointures 2½ à 7. Régulier \$4.50.
3.25

Nos nouveautés pour le printemps sont maintenant entrées. Une visite à notre magasin vous donnera satisfaction.

SOULIERS Boudoir pour hommes, couleurs noires ou grises. Talons en caoutchouc. Pointures : 6 à 11. Rég. \$1.50
.99

YELLOW SAMPLE SHOE STORE, JOLIETTE